

Communauté de communes



RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'ELIMINATION DES DECHETS 2015

Période de référence : 2012 à 2015





Table des matières

Lexique	3
Introduction	4
1/ Présentation générale du service	4
2/ Evénements marquants de 2012 à 2015	6
Première partie : Indicateurs techniques et financiers.....	8
1/ Ordures ménagères résiduelles.....	9
2/ Emballages recyclables	12
3/ Points d'apport volontaire : VERRE	17
4/ Points d'apport volontaire : PAPIERS.....	20
5/ Points d'apport volontaire : TEXTILES.....	23
6/ Déchets verts – Plateformes de compostage et déchetterie	25
7/ Déchetterie	28
8/ Collecte des déchets provenant des non ménages	35
Deuxième partie : Prévention / Communication.....	36
Graphiques de présentation des évolutions sur la période 2012-2015.....	38
- Les flux de collecte - Focus sur les performances du tri sélectif.....	39
- Les taux de valorisation (référentiel Ademe).....	40
- Synthèse des coûts du service - Année 2015.....	41
- Les coûts - Le financement du service.....	42
<u>ANNEXES</u>.....	44
- Schéma de gouvernance de la gestion mutualisée du service - COVALOM	
- Les chiffres clés en Lorraine - Extrait de la 10 ^{ème} Journée Technique de l'Ademe Lorraine (15/12/2015)	
- Synthèse du référentiel des coûts (Ademe Lorraine - Edition 2013)	

Lexique

CCMM : Communauté de Communes Moselle et Madon

CCPCST : Communauté de Communes du Pays de Colombey et du Sud Toulinois

DASRI : Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux

DDS : Déchets Diffus Spécifiques (déchets liquides ou pâteux de bricolage, jardinage, entretien des bâtiments,...)

DEEE : Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (petits et gros électroménagers, écrans, appareils électriques divers)

GEM : Gros Electroménager (réfrigérateur, congélateur, cuisinière, machine à laver, lave-vaisselle,...)

ISDND : Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux

OMR : Ordures Ménagères Résiduelles, partie non recyclable des ordures ménagères (bac/sac noir)

PAM : Petits Appareils en Mélange (sèche-cheveux, micro-ondes, aspirateur, robot ménager de cuisine, friteuse,...)

PàP : Porte-à-Porte, collecte des déchets devant chaque habitation

PAV : Point d'Apport Volontaire, site spécifique dédié à la collecte de certaines catégories de déchets (verre, papiers, textiles) en conteneurs

RSOM : Fraction des recyclables secs présents dans les ordures ménagères

SPL : Société Publique Locale

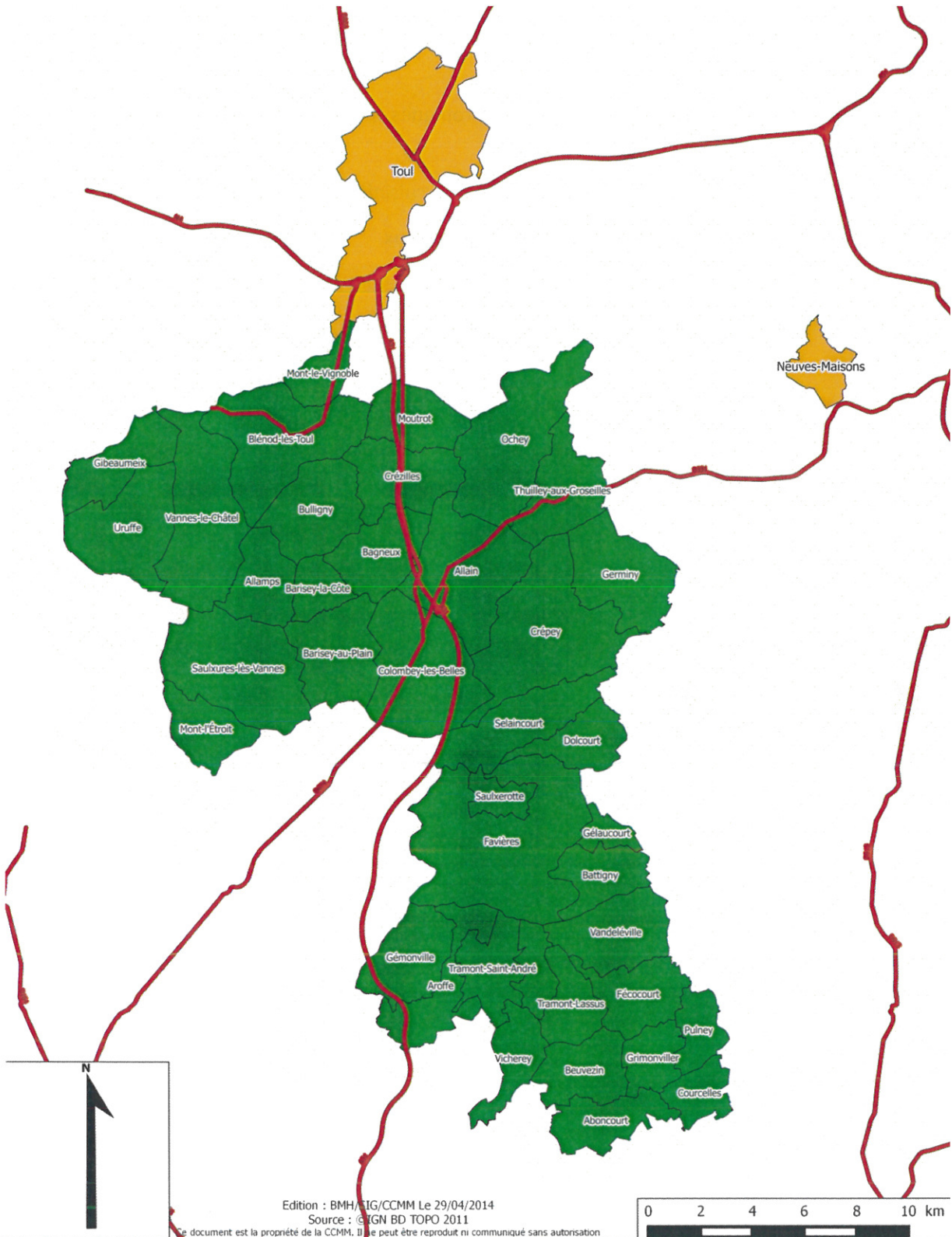
TEOM : Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères, taxe indexée sur le foncier bâti de chaque habitation. Permet le financement du service de collecte et traitement des déchets de la collectivité en complément du budget général.

TGAP : Taxe Générale sur les Activités Polluantes

Introduction

1/ Présentation générale du service

La Communauté de Communes du Pays de Colombey et du Sud Toulais (CCPCST) est composée de 39 communes :



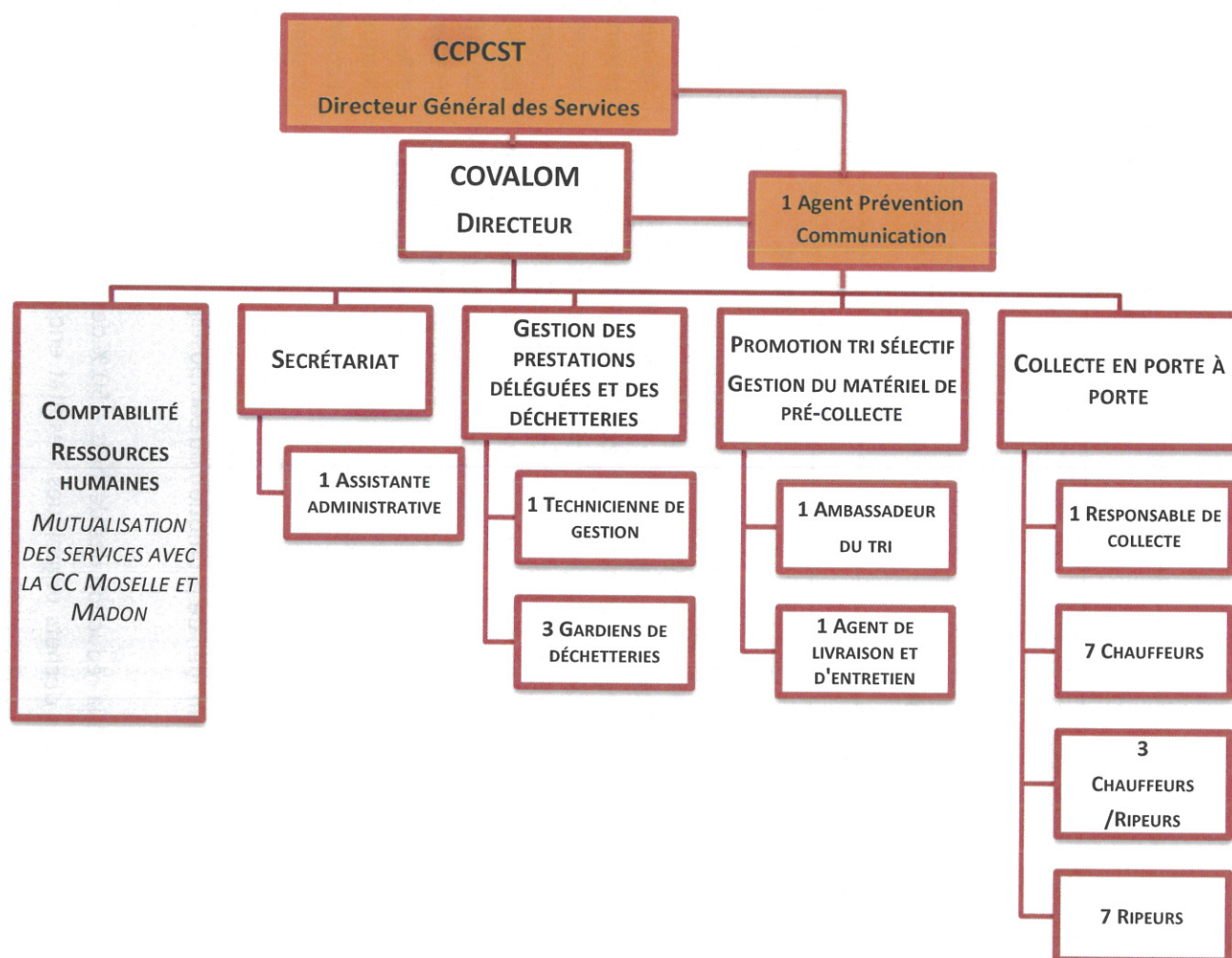
COVALOM réalise en régie la collecte en porte à porte des ordures ménagères résiduelles (OMR) et des emballages ménagers recyclables. La collecte des autres flux (verre, papiers, déchetterie), le tri et le traitement sont réalisés par d'autres prestataires de services, dans le cadre de marchés délégués.

La population desservie par le service (population totale INSEE) :

Population totale en 2012	11 916 habitants
Population totale en 2013 (création de la SPL COVALOM)	11 916 habitants
Population totale en 2014 (adhésion Saulxerotte – retrait Sexey aux Forges et Villey le Sec)	11 135 habitants
Population totale en 2015	11 370 habitants

Entre 2012 et 2015, on note une diminution de 3% de la population : réforme de la carte territoriale au 1^{er} janvier 2014.

La gestion du service a été mutualisée au 1^{er} janvier 2013 avec celui de la Communauté de Communes Moselle et Madon (CCMM), au sein de la Société Publique Locale (SPL) COVALOM (voir détail en **Annexe**). Organisation du service :



2/ Evénements marquants de 2012 à 2015

	2012	2013	2014	2015
TGAP enfouissement	20,00 €/tonne	22,00 €/tonne	24,00 €/tonne	32,00 €/tonne (1 ^{er} semestre) 20,00 €/tonne (2 ^{ème} semestre) Atteinte des performances de production de biogaz et d'énergie
TGAP incinération	3,20 €/tonne	4,00 €/tonne	4,08 €/tonne	4,11 €/tonne
Taux de TVA	7%	7%	10%	10%
Taux de TEOM	13,08%	13,08%	13,08%	13,08%
Evénements marquants	<p>- Etudes reprise du service collectes en régie, études mutualisation du service avec CC Moselle Madon, création de la Société Publique Locale (SPL) COVALOM.</p>	<p>- Mise en œuvre de la régie de collectes. - Conteneurisation de la collecte OMR (mise à disposition de bacs pucés, pouvant être identifiés dans le cadre de l'établissement d'une tarification incitative). - Changement du mode de collecte des vieux papiers. Collecte en PAV.</p>	<p>- Modification du périmètre : adhésion d'une nouvelle commune et retrait de 2 autres communes. - Contractualisation avec 3 nouveaux éco-organismes : DASTRI (Collecte et traitement des Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux – DASRI) ; Eco-Mobilier (collecte et traitement des Déchets d'Equipements d'Ameublement – DEA) ; Eco DDS (Collecte et traitement des Déchets Dangereux Spéciaux).</p>	<p>- Eligible à l'appel à projet Eco-Folio pour la densification des points d'apport volontaire papiers. - Optimisation des collectes - Réduction des coûts. - Renouvellement des marchés de prestations au 1^{er} juillet 2015. Les marchés ont été attribués selon le tableau page suivante.</p>
<p>Mise en œuvre du plan pluriannuel de promotion du compostage individuel (2011-2013).</p> <p>25 % des foyers sensibilisés à la réduction des déchets – 50 % des foyers déclarent pratiquer le compostage des déchets organiques (résultat enquête CD54 sur un panel de 150 foyers).</p>				

Prestations		Durée	Marchés	Prestataires
<i>Marchés effectifs au 1^{er} juillet 2015</i>				
Traitement des ordures ménagères résiduelles		<i>Durée :</i> <i>5 ans fermes</i>	<i>Marchés à bons de commande</i>	SITA SUEZ en cotraitance avec VEOLIA PROPRETE
Tri et conditionnement des emballages ménagers recyclables		<i>Reconductible :</i> <i>2 fois 1 an</i>	Groupement de commande : - CC du Toulousain - COVALOM pour CCMM et CCPCST	PAPREC
Collecte et transport du verre				CITRAVAL
Collecte et transport des papiers				PAPREC
Tri, conditionnement et revente des papiers				SITA SUEZ
Déchetterie	Collecte des bennes (tout venant, bois, déchets verts, gravats, ferrailles et cartons) issus de la déchetterie	<i>Durée :</i> <i>4 ans fermes</i>		SITA SUEZ
	Traitement du bois	<i>Durée :</i> <i>1 an ferme</i>		SITA SUEZ
	Traitement des gravats			SITA SUEZ
	Traitement et rachat des cartons	<i>Reconductible :</i> <i>3 fois 1 an</i>		SITA SUEZ
	Traitement des déchets verts			TERRALYS
	Reprise ferraille			GDE METALIFER
	Collecte, tri et conditionnement des DDS	<i>Durée :</i> <i>4 ans fermes</i>		CHIMIREC EST



Le détail :

- Emballages en papier/carton : **14%**
- Emballages en verre : **7%**
- Emballages en plastique : **26%**
- Emballages métalliques : **4%**

Autres qu'emballages :

- Journaux, magazines et prospectus : **9%**
- Déchets putrescibles : **16%**
- Divers : **24%**

(chiffres donnés par rapport au volume)

Source : ADEME

Première partie : Indicateurs techniques et financiers

La CCPCST a pour compétence la collecte et le traitement des ordures ménagères.

La collecte est assurée par COVALOM depuis le 1^{er} janvier 2013. Pour ce faire, l'acquisition de bennes à ordures ménagères :



ainsi que l'équipement des habitants en bacs de 140 à 660 litres (5 000 bacs) :



et de création de nouveaux points d'apport volontaire pour la collecte séparée des papiers ont été nécessaires :



1/ Ordures ménagères résiduelles

5 jours de collecte (du lundi au vendredi), selon secteur

1 collecte par semaine pour l'ensemble des communes

Moyens matériels :

2 bennes OM, châssis de marque SCANIA ou Renault, de capacité 19 ou 26 tonnes

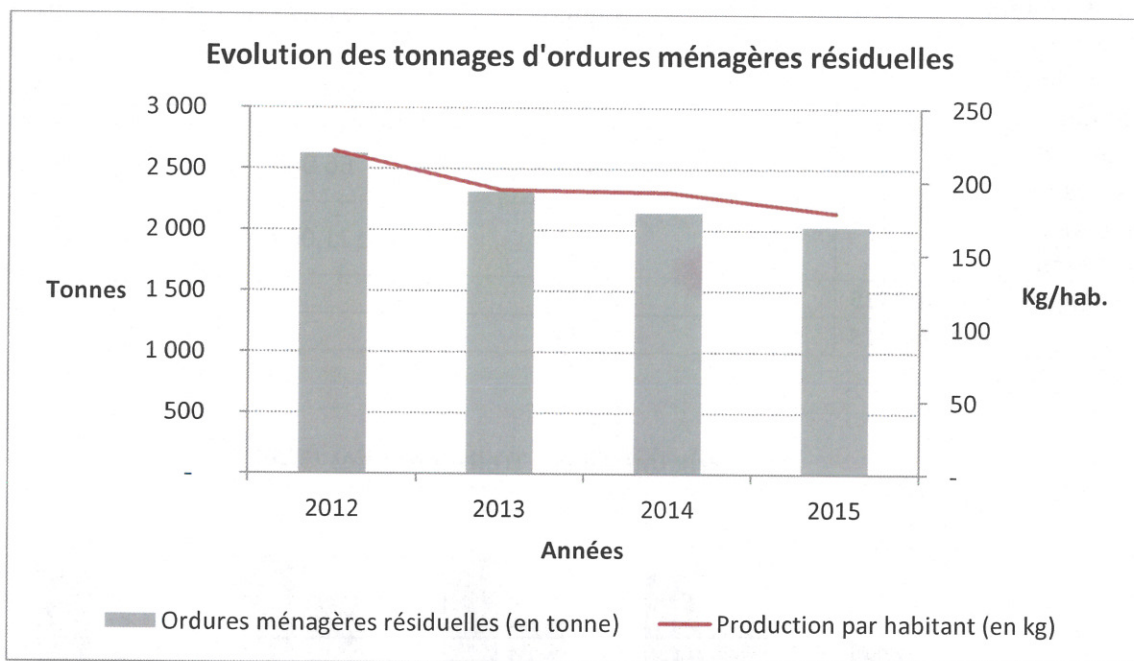
Moyens humains :

2 équipages de collecte composés d'un chauffeur et d'1 ripeur

Evolution des tonnages

En 2015 : 2 030 tonnes collectées, soit 179 kg / hab.

(Donnée moyenne départementale, source ADEME : 282 kg / hab.)



Exutoires

(depuis le 1^{er} juillet 2015) :

ISDND de Pagny-sur-Meuse (55), SITA SUEZ (80% de la production).

www.sita.fr

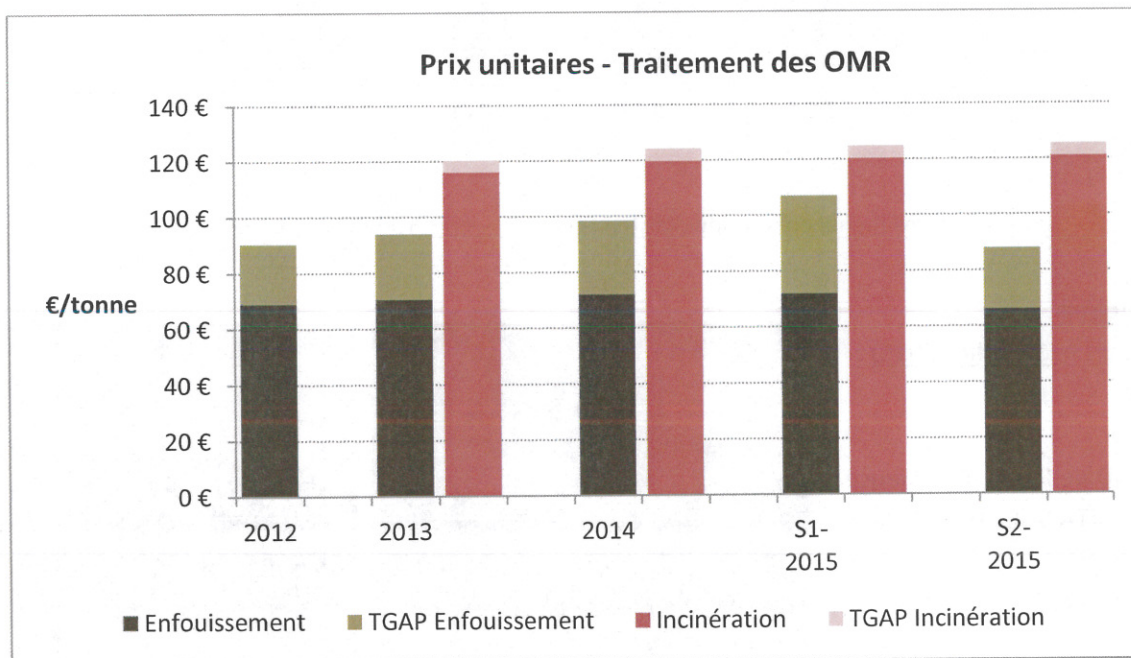


Incinérateur de Ludres (54), Nancy Energie (20% de la production).

www.veolia.fr

Prix unitaires de traitement :

Ordures ménagères résiduelles	Tonnage (t)	Prix unitaire (€ T.T.C./t)	TGAP (€ T.T.C./t)
2012			
Enfouissement	2 625	69,00 €	21,40 €
2013			
Enfouissement	2 140	70,45 €	23,54 €
Incinération	172	116,11 €	4,28 €
2014			
Enfouissement	2 111	72,01 €	26,40 €
Incinération	32	119,80 €	4,49 €
2015			
Enfouissement 1 ^{er} semestre	1 005	71,86 €	35,20 €
Incinération 1 ^{er} semestre	28	120,33 €	4,52 €
Enfouissement 2 ^e semestre	819	66,00 €	22,00 €
Incinération 2 ^e semestre	178	121,00 €	4,52 €
Total Enfouissement 2015	1 824	-	-
Total Incinération 2015	206	-	-



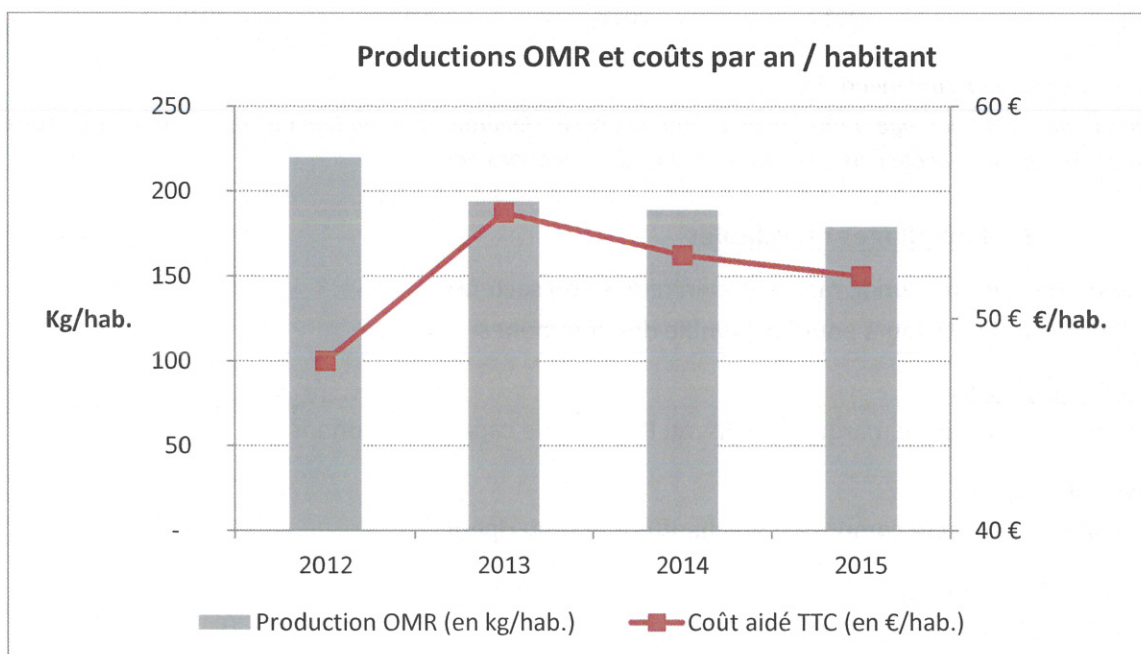
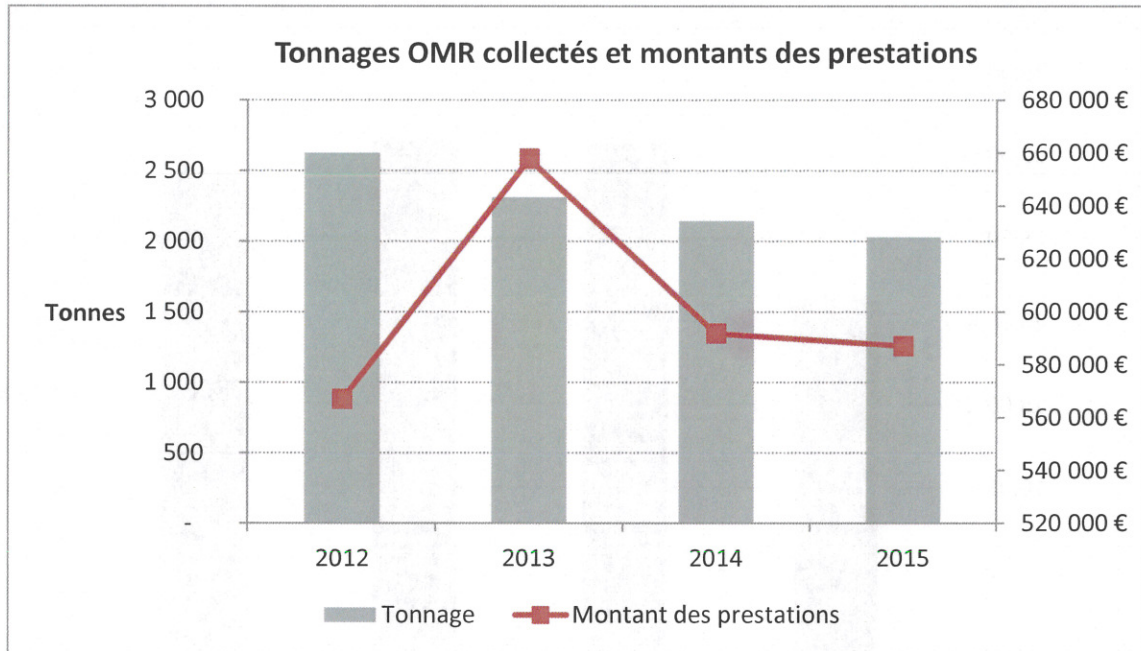
Coûts :

Ces coûts comprennent la collecte, le transit, le traitement (enfouissement ou incinération) et la TGAP.

Ordures ménagères résiduelles	Tonnage (t)	Montant des prestations (€ T.T.C – Aides déduites)	Ratio (kg / hab.)	Coût aidé (€ TTC / t)	Coût aidé (€ TTC / hab.)
2012	2 625	566 992 €	220	216,00 €	47,58 €
2013	2 312*	657 709 €	194	284,50 €	55,20 €
2014	2 143	591 843 €	192	276,20 €	53,15 €
2015	2 030	587 108 € °	179	289,20 €	51,64 €

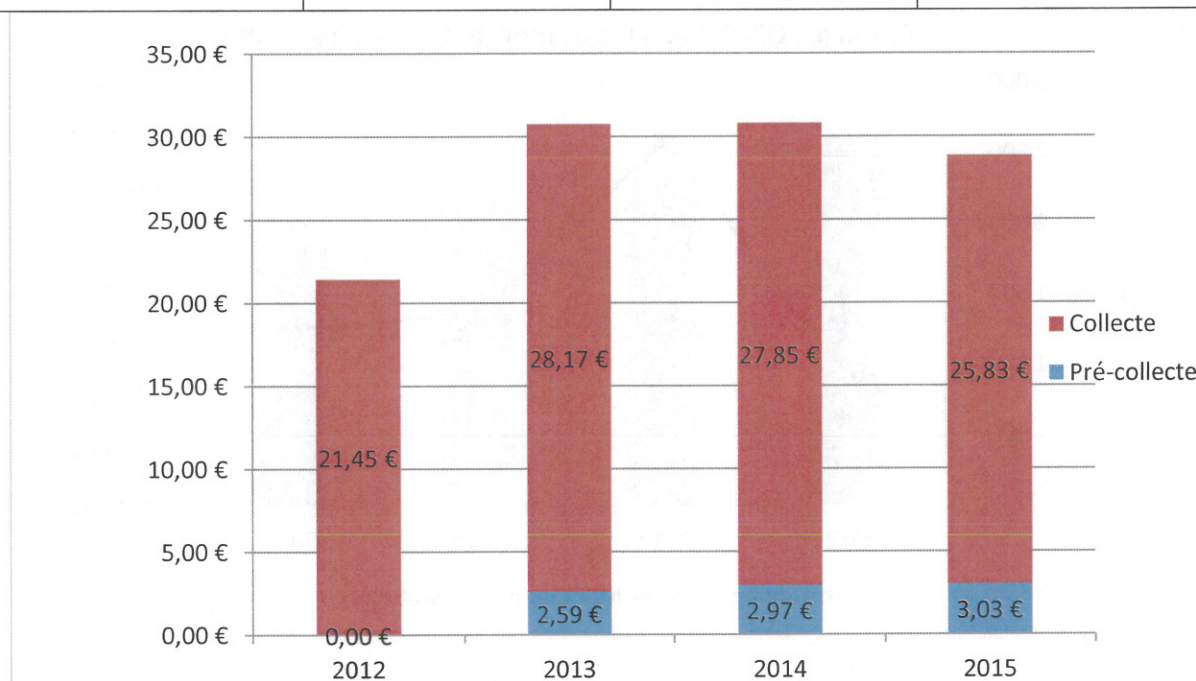
* La baisse s'explique par la campagne 2011/2013 de promotion du compostage individuel et la conteneurisation des habitants.

° Les coûts unitaires du 2^e semestre ont été plus favorables – Renouvellement des marchés au 01/07/2015 – Baisse de la TGAP sur l'ISDND de Pagny/Meuse – Atteinte des performances de production de biogaz et d'énergie électrique.



Focus sur les coûts de collecte en porte à porte des OMR

Année	Pré-collecte (€ T.T.C)	Collecte (€ T.T.C)	Total (€ T.T.C)
2012 (Prestataire)*	0,00 €	21,45 €	21,45 €
2013 (COVALOM)**	2,59 €	28,17 €	30,76 €
2014 (COVALOM)	2,97 €	27,85 €	30,82 €
2015 (COVALOM)	3,03 €	25,83 €	28,86 €



*2012 : collecte non conteneurisée.

**2013 : année du passage à une collecte conteneurisée. Généralisation du bac de collecte auprès de tous les usagers. Temps de collecte plus importants + amortissement des bacs.

2/ Emballages recyclables

3 jours/5 de collecte : lundi, mardi et mercredi, selon secteurs

1 collecte tous les 15 jours pour l'ensemble des communes

Moyens matériels :

1 benne OM, châssis de marque SCANIA ou Renault, de capacité 19 tonnes

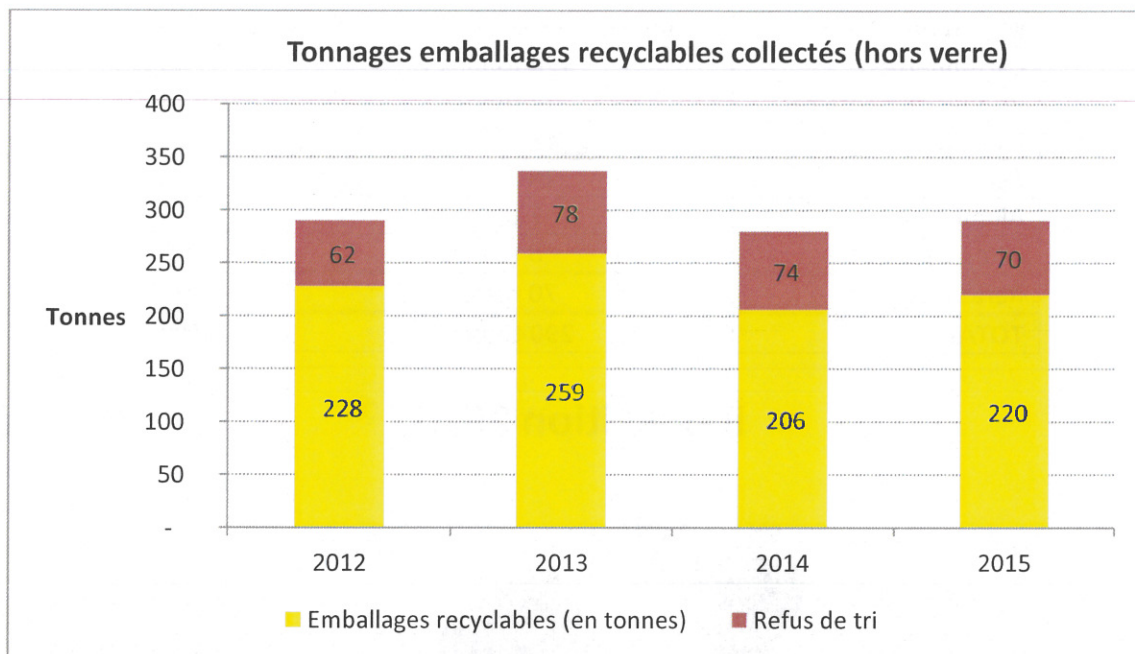
Moyens humains :

1 équipage de collecte composé d'un chauffeur et d'un ripeur

Evolution des tonnages

En 2015 : 290 tonnes collectées, soit 26 kg / hab.

(Donnée départementale, milieu rural, source Eco-Emballages : 19 kg / hab.)



Exutoire :

Centre de tri de Pompey (54), PAPREC Lorraine. www.paprec.com



Reprise des matériaux : dans le cadre du Contrat pour l'Action et la Performance d'Eco-Emballages, option fédération, Cartonnettes, Briques alimentaires, Plastiques, Acier et Aluminium sont repris par PAPREC France.

CONSIGNES DE TRI

Bouteilles, flacons et bidons en plastique*

Briques et emballages en carton

Emballages métalliques

Les emballages doivent être vidés de leur contenu

* même ayant contenu des corps gras

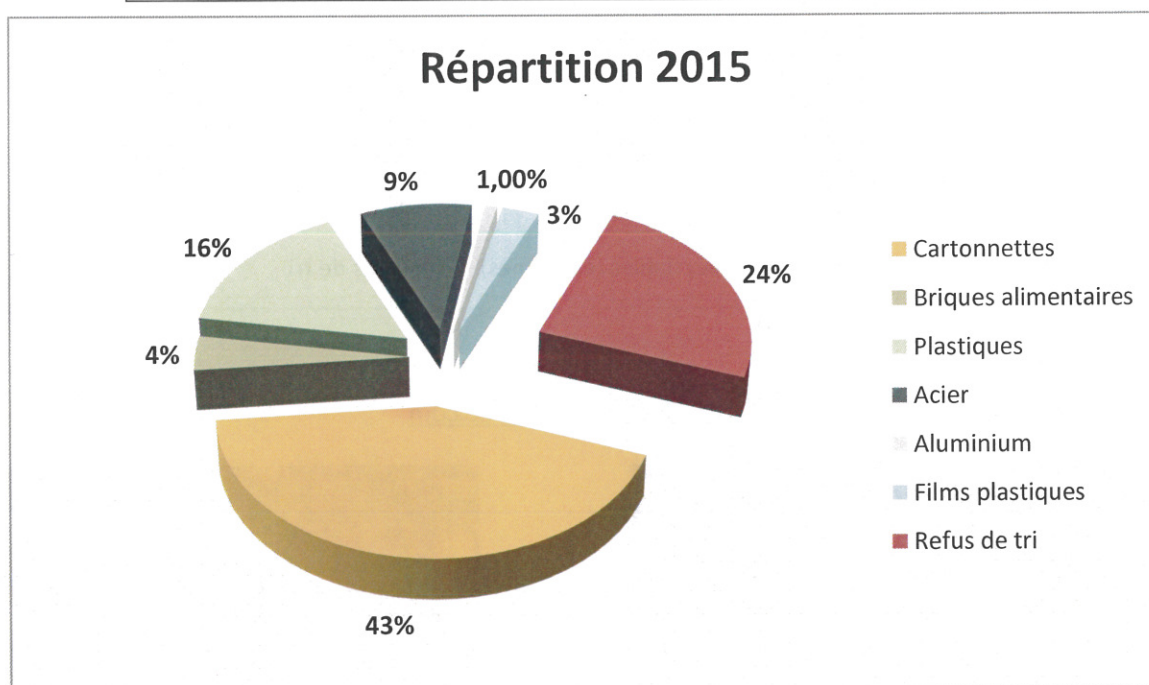
NE PAS DÉPOSER

Verre, journaux et magazines, pots de yaourt et de crème fraîche, sacs, film, suremballages en plastique, ampoules, barquettes en polystyrène, pots de fleurs et vaisselle, couches-culottes, seringues, médicaments.

CCPCST / COVALOM - Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets 2012-2015

13/44

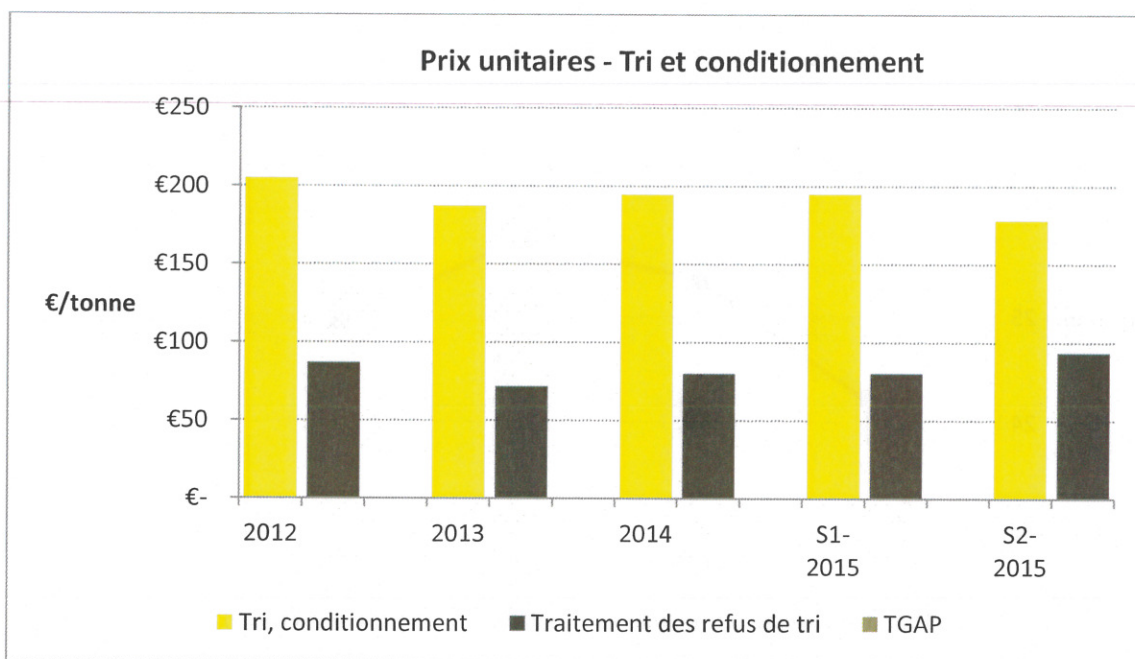
Matériaux - 2015	Tonnages revendus	Répartition
Cartonnettes	124 tonnes	43 %
Briques alimentaires	12 tonnes	4 %
Plastiques	48 tonnes	16 %
Acier	26 tonnes	9 %
Aluminium	2 tonnes	1 %
Films Plastiques	8 tonnes	3 %
Refus de tri	70 tonnes	24 %
TOTAL	290 tonnes	100 %



Prix unitaires tri et conditionnement :

Emballages recyclables et papiers (issus de la collecte en PàP)	Tonnage collecté (t)	Prix unitaire (€ T.T.C./t)
2012		
Tri, conditionnement	574	205,00 €
Traitement des refus de tri	62	86,86 €
2013*		
Tri, conditionnement	337	187,25 €
Traitement des refus de tri	78	71,69 €
2014		
Tri, conditionnement	332	194,70 €
Traitement des refus de tri	74	80,05 €
2015		
		1^{er} semestre
Tri, conditionnement	350	195,11 €
Traitement des refus de tri	70	80,20 €
		2^{ème} semestre (nvx marché)
		178,20 €
		93,50 €

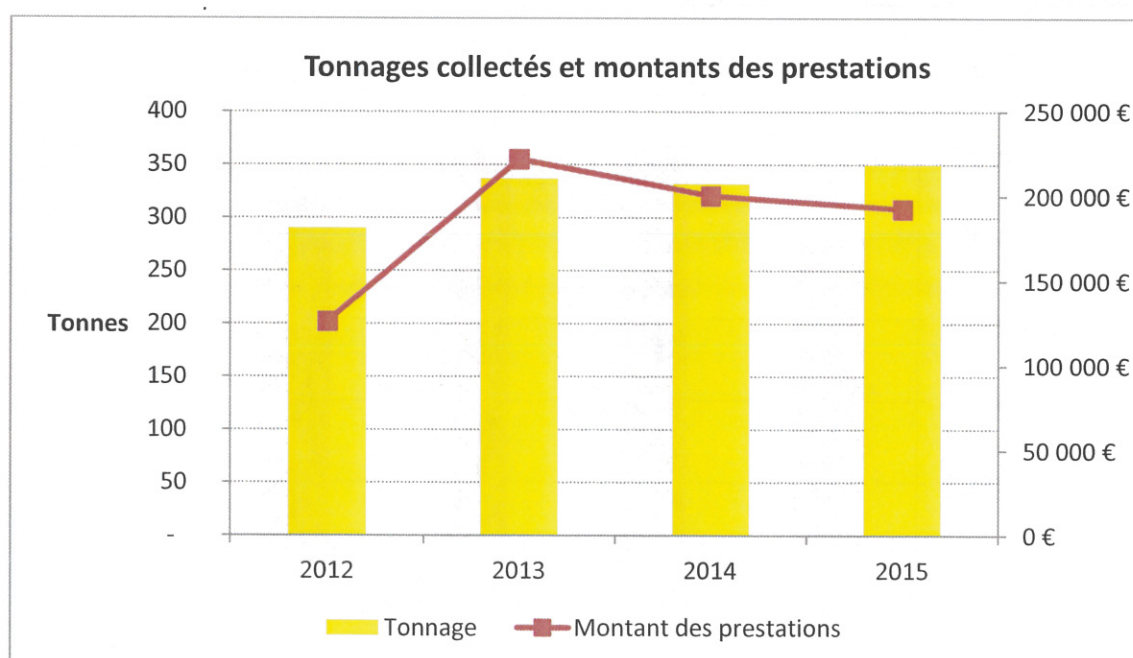
*2013 : année de changement du mode de collecte du flux vieux papiers. Passage à une collecte en apport volontaire. A compter de 2013, les papiers encore en présence dans les sacs de tri, font l'objet d'un tri avec les emballages et sont inclus à l'ensemble des tonnages des vieux papiers recyclés.

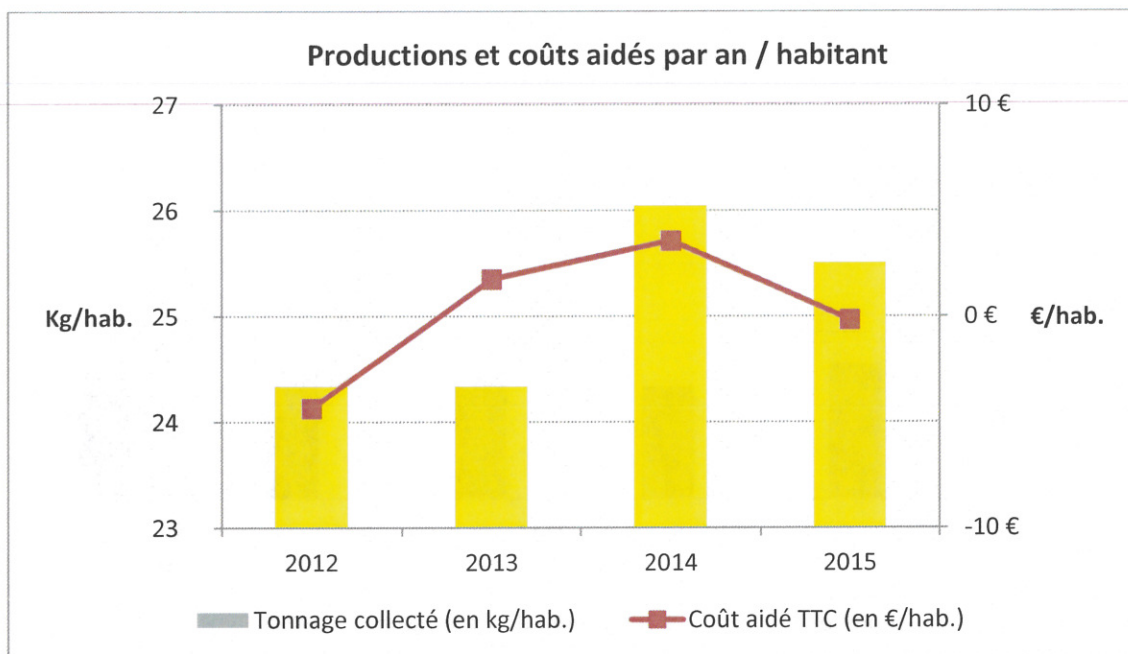


Coûts et recettes :

Ces coûts comprennent la collecte, le transport, le tri, le conditionnement et le traitement des refus de tri (valorisation en combustible pour cimenteries).

Emballages recyclables (hors verre)	Tonnage collecté* (t)	Montant des prestations (€ T.T.C)	Vente des matériaux et autres produits	Soutiens Eco-Emballages	Ratio emballages recyclés (kg / hab.)	Coût aidé (€ TTC / t)	Coût aidé (€ T.T.C / hab.)
2012	290	126 291 €	33 749 €	144 359 €	19	- 168,30 €	-4,35 €
2013	337	222 023 €	34 368 €	166 753 €	22	62,00 €	1,75 €
2014	332	200 357 €	21 484 €	139 094 €	19	120,80 €	3,57 €
2015	350	192 597 €	24 266 €	170 260 €	19	- 5,50 €	-0,17 €

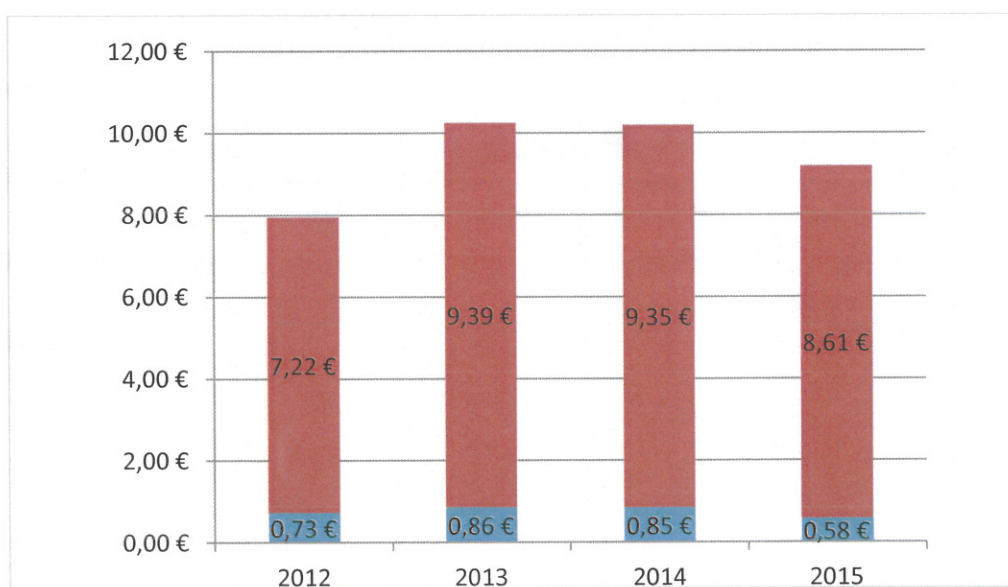




Focus sur les coûts de collecte en porte à porte des emballages recyclables

Année	Pré-collecte* (€ T.T.C)	Collecte (€ T.T.C)	Total (€ T.T.C)
2012 (Prestataire)	0,73 €	7,22 €	7,95 €
2013 (COVALOM)	0,86 €	9,39 €	10,25 €
2014 (COVALOM)	0,85 €	9,35 €	10,20 €
2015 (COVALOM)	0,58 €	8,61 €	9,19 €

* Pré-collecte en sacs transparents de 50 litres.



3/ Points d'apport volontaire : VERRE

La collecte des points d'apport volontaire verre se fait sur planning établi annuellement en concertation avec le prestataire de collecte et transport. Les conteneurs peuvent être collectés tous les 8, 14 ou 21 jours selon leur localisation, taux de fréquentation et de remplissage.

Moyens matériels :

1 camion grue, châssis de marque SCANIA, benne de capacité 30 m³, avec passerelle élévatrice, radiocommande.

75 conteneurs aériens à verre, de 2 à 4 m³, répartis sur 64 emplacements sur l'ensemble des 39 communes.

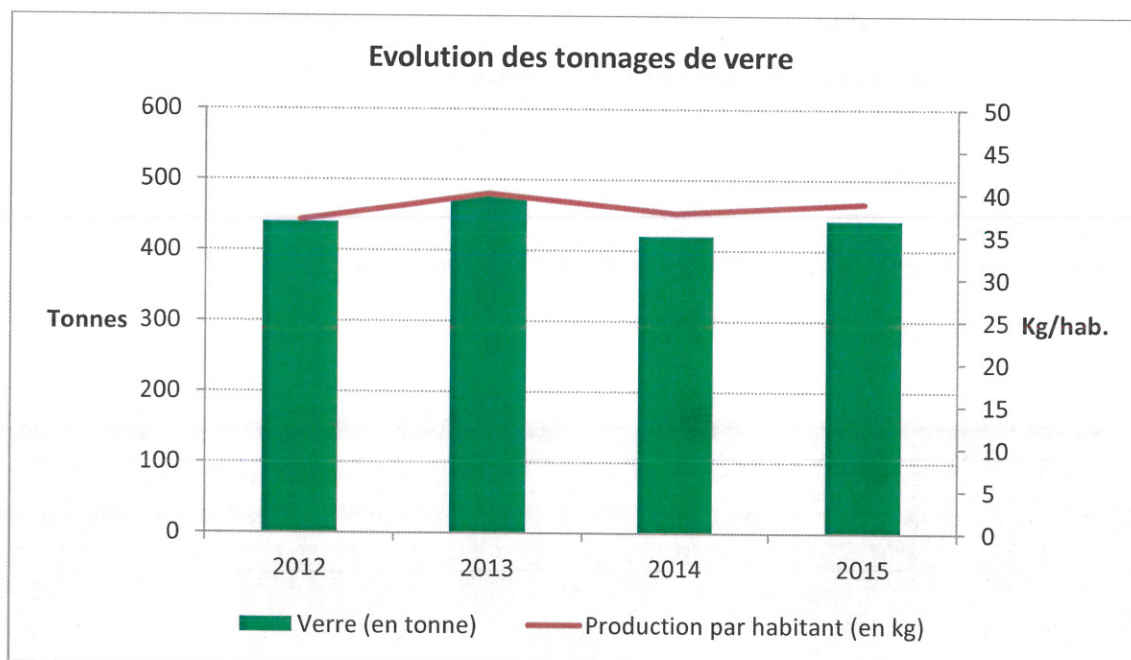


Moyens humains :

0,1 chauffeur, prestataire de collecte CITRAVAL

Evolution des tonnages

En 2015 : 442 tonnes collectées, soit 39 kg/hab. (Donnée moyenne départementale, source ADEME : 26 kg/hab.)



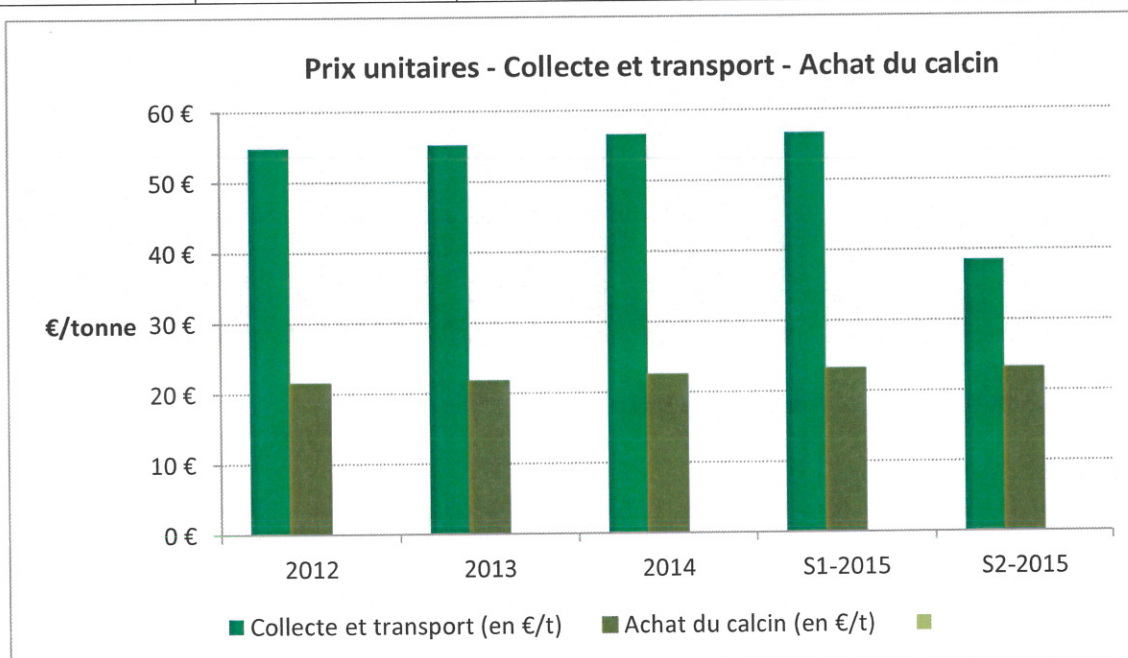
Exutoire : Verrerie O-I Manufacturing à Gironcourt-Sur-Vraine – 88 170.

www.O-I.com

Prix unitaires de collecte et transport :

Les coûts de tri et de traitement sont à la charge du repreneur du verre.

Verre	Tonnage (t)	Ratio (kg/hab.)	Prix unitaire (€ T.T.C./t)	Achat du calcin (en €/t)
2012	440	37	54,80 €	21,45 €
2013	477	40	55,20 €	21,75 €
2014	420	38	56,60 €	22,45 €
2015 1 ^{er} semestre	241	39	56,70 €	23,17 €
2015 2 ^e semestre	201		38,50 €	



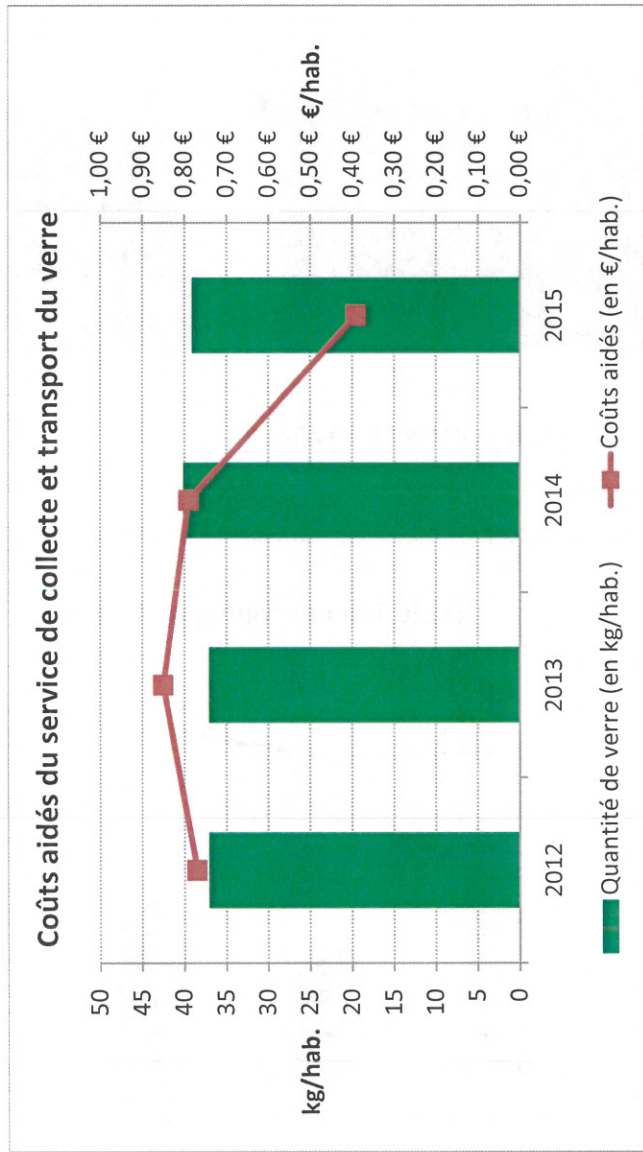
Coûts et recettes :

Dépenses : coûts de collecte et transport, déplacement de conteneurs.

Recettes : achat du calcin et aide au transport.



Verre	Tonnage collecté (t)	Ratio (kg/hab.)	Montant des prestations (€ TTC)	Vente du calcin et autres produits	Soutiens Eco-Emballages	Coût aidé (€ T.T.C./t)	Coût aidé (€ T.T.C./hab.)
2012	440	37	29 403 €	11 615 €	3 700 €	32,00 €	1,18 €
2013	477	40	31 010 €	12 757 €	5 145 €	27,50 €	1,10 €
2014	420	38	26 354 €	11 868 €	4 553 €	23,65 €	0,89 €
2015	442	39	24 125 €	12 439 €	4 247 €	16,80 €	0,66 €



4/ Points d'apport volontaire : PAPIERS

La collecte des points d'apport volontaire papiers se fait sur planning établi annuellement en concertation avec le prestataire de collecte et transport. Les conteneurs peuvent être collectés tous les 8, 14 ou 21 jours selon leur localisation, taux de fréquentation et de remplissage.

Moyens matériels :

1 camion grue, châssis de marque SCANIA, benne de capacité 30 m³, avec passerelle élévatrice, radiocommande.

56 conteneurs aériens à papiers, de 3 ou 4 m³, répartis sur 53 emplacements sur l'ensemble des 39 communes.

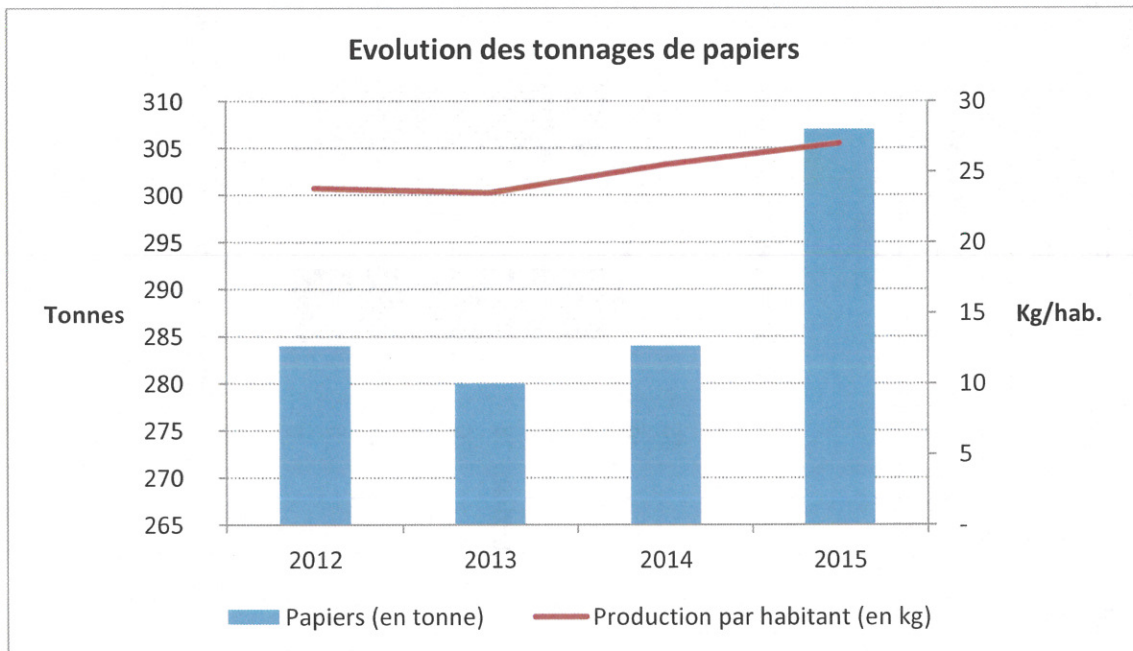


Moyens humains :

0,1 chauffeur, prestataire de collecte CITRAVAL

Evolution des tonnages

En 2015 : 307 tonnes collectées, soit 27 kg/hab. (Donnée régionale, source Eco-folio : 21 kg / hab.)



Exutoire : centre de tri de Custines, PAPREC

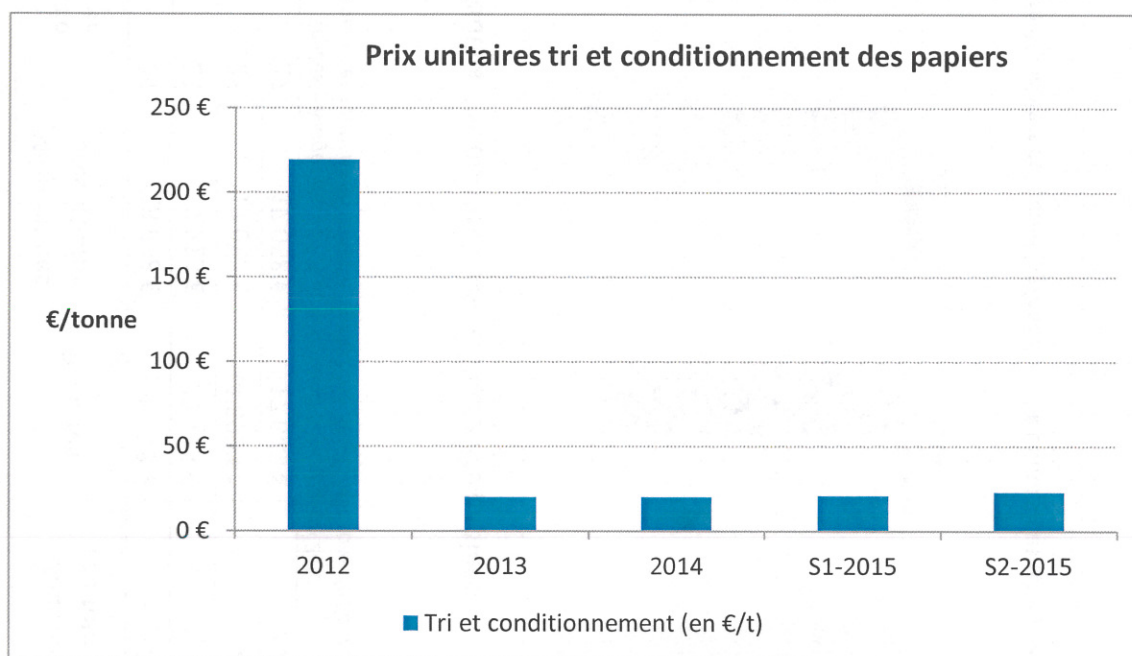


Prix unitaires de traitement (tri et conditionnement) :

Papiers	Tonnage (t)	Ratio (kg /hab.)	Prix unitaire (€ T.T.C / t)
2012'	284	24	219,35 €*
2013**	280	23	20,00 €
2014	284	26	20,82 €
2015 1 ^{er} semestre	141	27	20,82 €
2015 2 ^e semestre	166		23,00 €
Total 2015	307		-

* En 2012, les papiers étaient collectés en mélange dans les sacs (tri) de collecte en porte-à-porte, avec les emballages recyclables. Il s'agit donc ici d'un tarif de tri et conditionnement dit « multi-flux ».

** A compter de 2013, date de séparation du flux de collecte papiers par un tri à la source réalisé par l'utilisateur et d'une collecte en Point d'Apport Volontaire (PAV), la prestation de tri des papiers est réduite à un simple retrait d'un faible taux d'indésirables (moins de 5%). Le tri est plus succinct. Il nécessite moins de moyens techniques et humains. D'où un faible coût.



Coûts et recettes :

Dépenses : coûts de collecte et transport, tri et conditionnement, déplacement de conteneurs.

Recettes : achat des papiers selon catégories.

Le changement de mode de tri et de collecte des vieux papiers opéré en 2013, a permis une économie de 4,50 €/an/hab., pérenne sur les exercices 2014 et 2015.

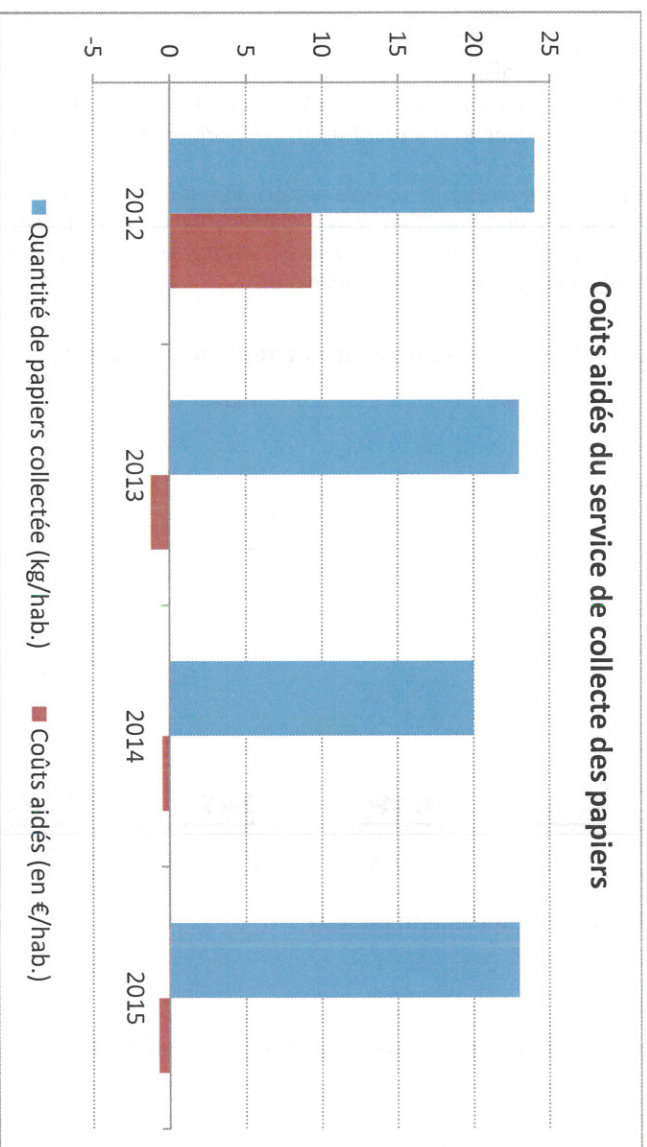
L'investissement dans les conteneurs papiers a été limité à leur transport et un léger reconditionnement, après cession à faible prix par la Communauté de Communes du Bassin de Pompey, qui a fait le choix de supprimer une partie de son parc aérien au profit de bornes enterrées ou semi-enterrées, dans les zones à forte densité de population. Ces bornes acquises d'occasion présentent donc un coût d'amortissement très faible.

Les économies ainsi réalisées permettront de renouveler l'ensemble des équipements d'apport volontaire papiers et verre, à moyen terme (2016-2018).

Papiers	Tonnage collecté (t)	Ratio (kg/hab.)	Montant des prestations (€ T.T.C)	Recettes	Soutiens Eco-folio**	Coût aidé (€ T.T.C / t)	Coût aidé (€ T.T.C / hab.)
2012	284	24	123 678 €	6 258 €	6 126 €	391,90 €	9,34 €
2013	280	23	17 223 €	23 174 €	8 707 €	-52,35 €	-1,23 €
2014	284	26	17 082 €	14 899 €*	7 278 €	-17,90 €	-0,49 €
2015	307	27	17 058 €	17 641 €	7 278 €	-25,60 €	-0,71 €

* Les prix de rachat de la catégorie 1.11 Journaux – Revues – Magazines (84 % du gisement) ont chuté de 20%.

** Ces soutiens ont une année de décalage : versement des soutiens en année n, sur la base des productions de l'année n-1.



5/ Points d'apport volontaire : TEXTILES – LINGE – CHAUSSURES (TLC)

1 collecte par semaine pour l'ensemble des communes par l'entreprise d'insertion Le Relais Lorraine.

Moyens matériels :

1 camion 20m³.

10 conteneurs aériens répartis sur 8 emplacements sur les communes de Blénod-lès-Toul, Bulligny, Colombey-les-Belles, Favières, Vannes-le-Châtel, Vicherey et à la déchetterie d'Allain.



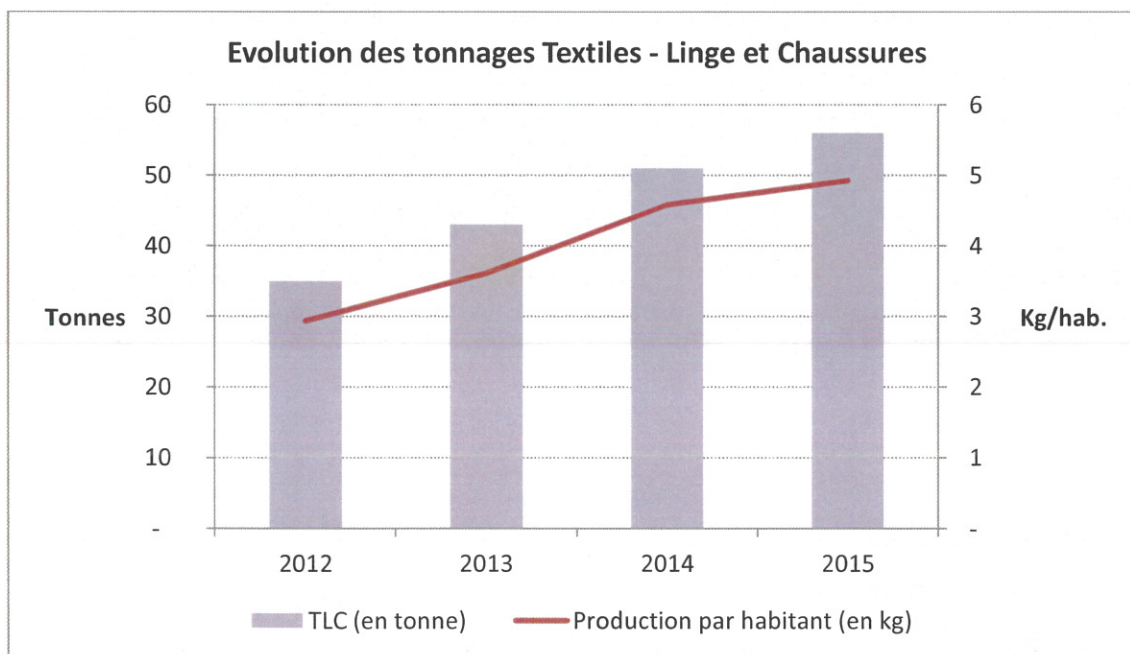
Moyens humains :

1 chauffeur manutentionnaire

Evolution des tonnages

En 2015 : 56 tonnes collectées, soit 5 kg / hab.

(Donnée nationale, source Eco-TLC : 2,6 kg/hab. ; objectif Eco-TLC d'ici 2019 : 4,6 kg / hab.)



Exutoire : centre de tri de Colombey-les-Belles (54), Le Relais



Coût du service :

Collecte gratuite, entièrement financée par l'éco-organisme Eco-TLC.

www.ecotlc.fr



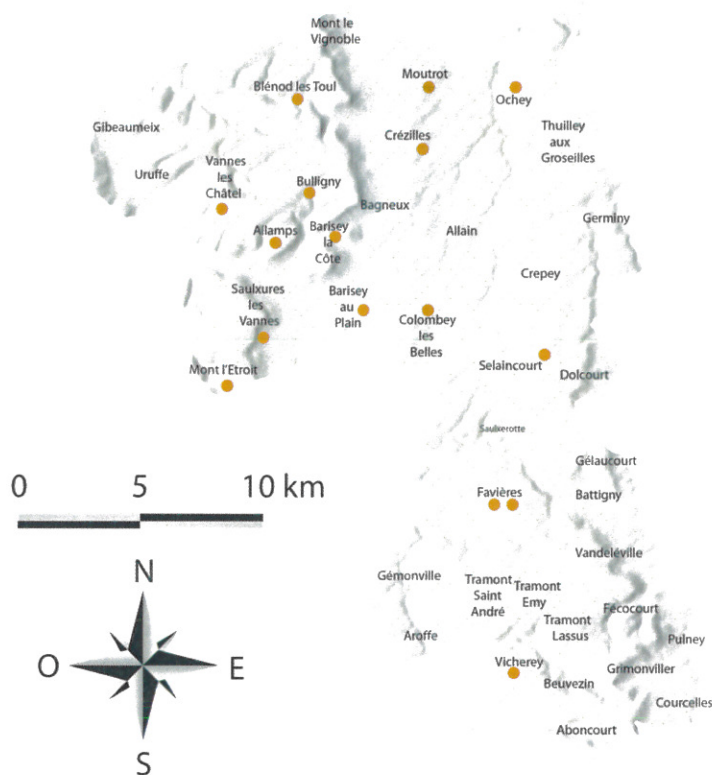
Sur le territoire du Pays de Colombey et du sud toulouais, la collecte et le tri des textiles a permis la création de 35 emplois par la réalisation d'un centre de tri à la Z.I. La Haie des Vignes sur la commune d'ALLAIN.

LE RELAIS



6/ Déchets verts – Plateformes de compostage et déchetterie

15 plateformes de compostage accessibles 7/7j et 24/24h par les habitants pour les branches, tontes et autres déchets verts (feuilles, fruits, bio-déchets,...) :



Moyens matériels :

Tracteur chargeur, benne (conventions avec agriculteurs locaux et certaines communes)

Broyeur (services techniques de la Communauté de Communes)



Moyens humains :

Personnel des services techniques et du chantier d'insertion mis en place par la collectivité.

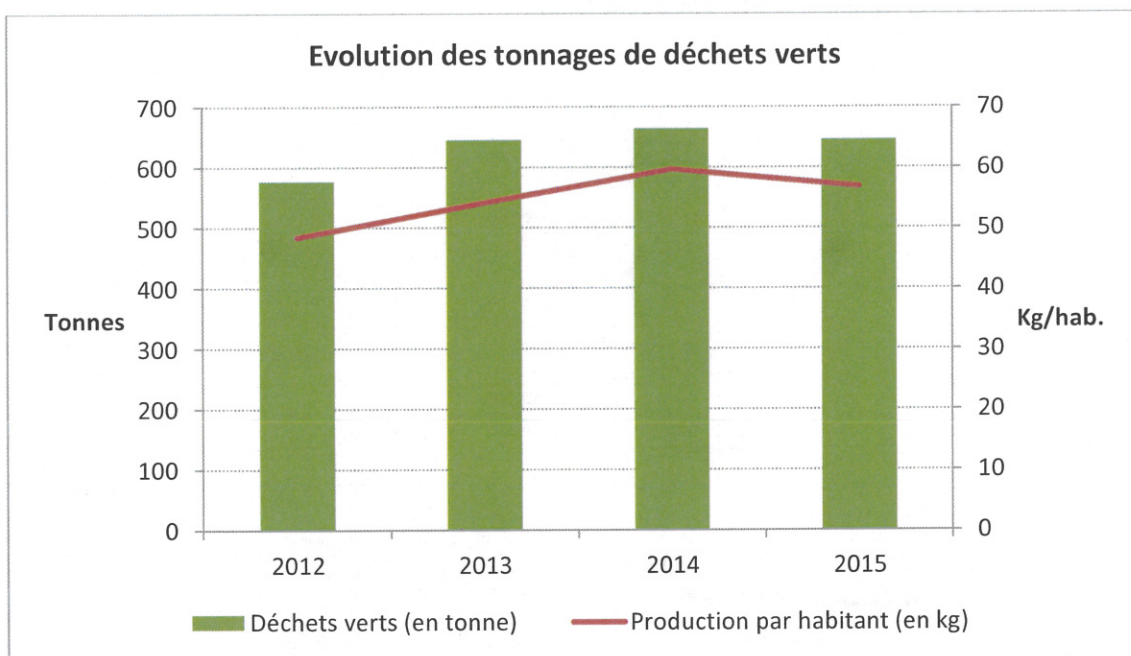
575 heures de mains d'œuvre pour la réalisation des prestations de broyage.

Agriculteurs locaux + 1 coordinateur animateur compostage (prévention / communication)

Evolution des tonnages (tonnage global inclus apports à la déchetterie d'Allain)

646 tonnes collectées, soit 57 kg/hab. (Données départementales, source ADEME : 67 kg/hab.)

Tonnage estimatif plateformes : 550 tonnes (soit 80 kg / hab. des communes desservies).



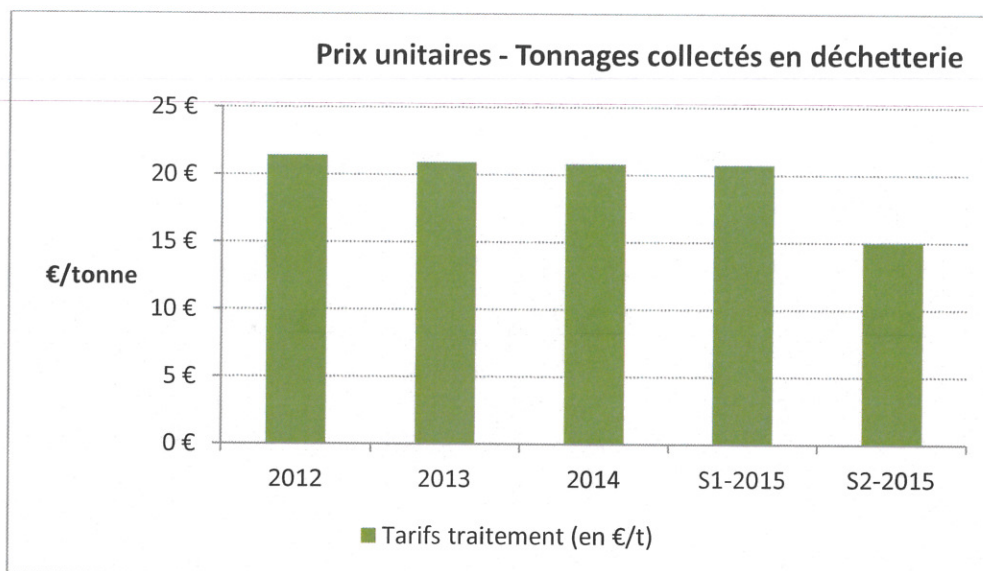
Exutoire : Traitement sur place par retournement et broyage, retour du compost à titre gracieux aux habitants.

Coûts de collecte et transport au départ de la déchetterie : 22,92 € T.T.C (valeur 2015)

Prix unitaires de traitement : Ce tarif ne concerne que les tonnages collectés à la déchetterie d'Allain.

Déchets verts	Tonnage (t)	Population desservie	Ratio (kg/hab.)	Prix unitaire (€ T.T.C/t)
2012	77	10 968	7	22,06 €
2013	95	10 968	9	20,90 €
2014	114	11 071	10	20,78 €
2015 1 ^{er} semestre	49	11 152	9	20,74 €
2015 2 ^e semestre	47			15,00 €





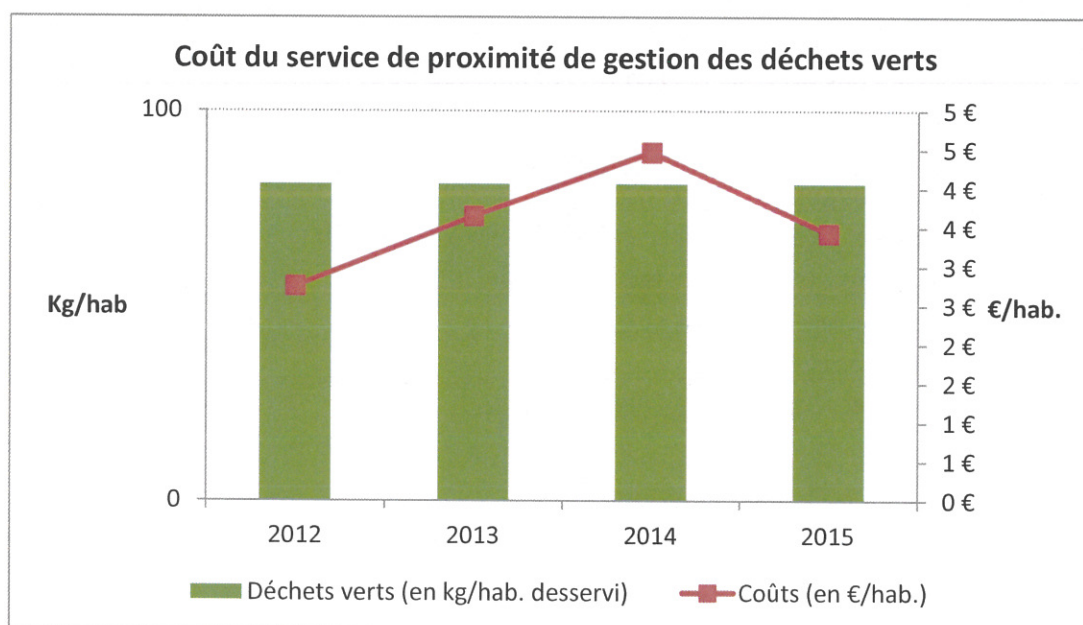
Coûts du service pour la gestion des apports de proximité (hors déchetterie) :

Dans ces coûts sont inclus : les prestations des agriculteurs, l'entretien et l'amortissement du broyeur, la main d'œuvre (insertion et services techniques), les prestations de broyage.

Déchets verts (Plates-formes)	Tonnage (t)	Montant des prestations (€ T.T.C)	Coût (€ T.T.C/t)	Coût (€ TTC/hab.)
2012	500	33 823 €	67,65 €	2,75 €
2013	550	44 459 €*	80,80 €	3,65 €
2014	550	49 766 €*	90,50 €	4,47 €
2015	550	38 944 €**	70,80 €	3,43 €

* 2013-2014 : forte augmentation des dépenses d'entretien et de réparation du broyeur

** 2015 : fin de la période d'amortissement du broyeur



7/ Déchetteries



Collecte quotidienne de l'ensemble des bennes à quai (bois, tout-venant, déchets verts, gravats, cartons, ferraille) : SITA SUEZ

écomobilier www.eco-mobilier.fr

Collecte bihebdomadaire des Déchets d'Éléments d'Ameublement (DEA) : PAPREC pour Eco-Mobilier.



www.eco-systemes.fr

Collecte hebdomadaire des DEEE (PAM, ECRANS, GEM F et HF) : ENVI2E pour Eco-Systèmes.



www.ecodds.com

Collecte hebdomadaire des DDS (filiales Eco-DDS et hors Eco-DDS) : CHIMIREC pour les 2 filiales.

Collecte sur demande des autres déchets :

- Piles : GRANDIDIER pour Corepile,  www.corepile.fr
- Cartouches d'impression : Collectors www.collectors.fr
- Huiles moteur : CHIMIREC www.chimirec.fr
- Huiles alimentaires : CHIMIREC
- Pneus : Alpha Recyclage www.alpharecyclage.com

Moyens matériels :

1 camion ampliroll pour les bennes et les DEA.

1 camion hayon 19 tonnes pour les DEEE, les DDS, les pneus, les piles, les cartouches d'impression.

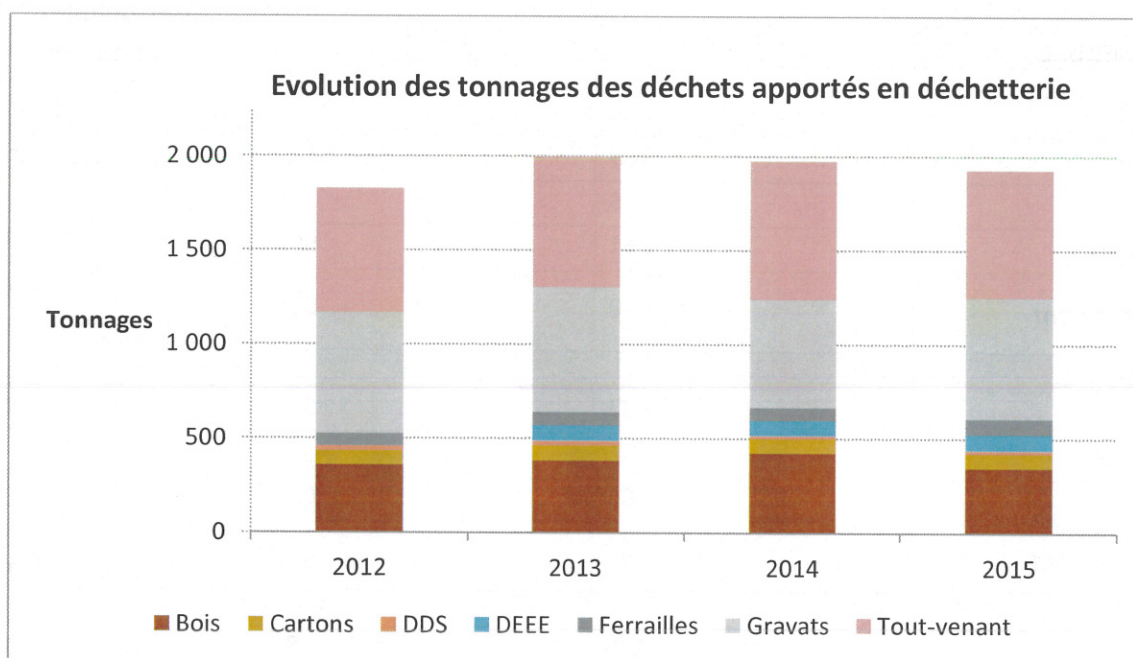
Moyens humains :

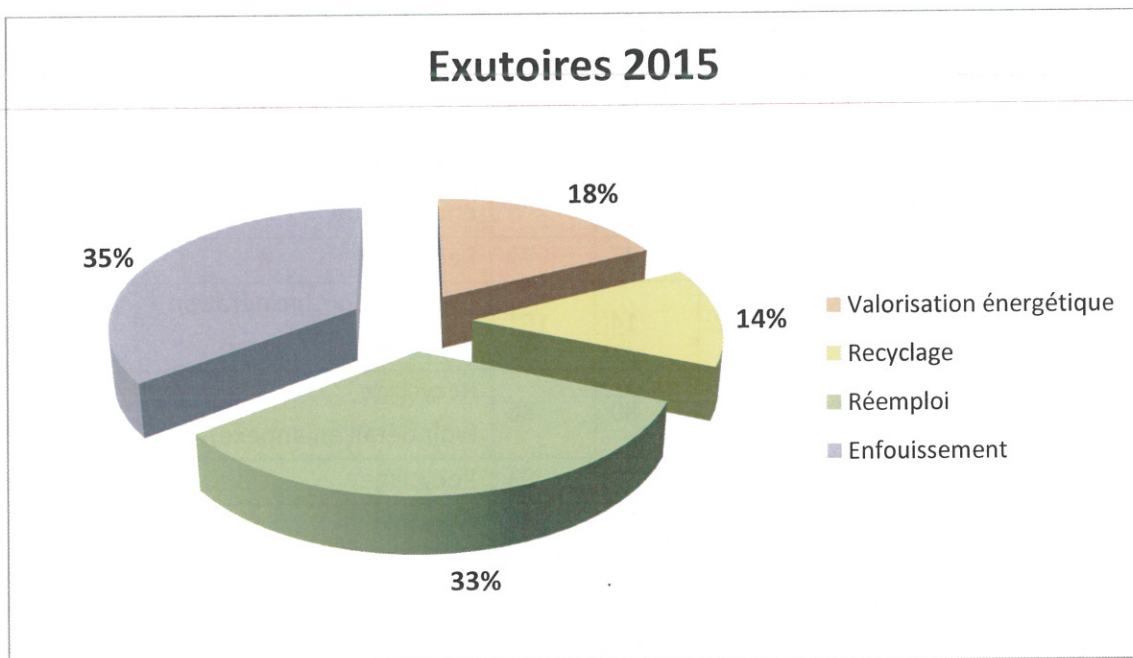
1 chauffeur pour chaque prestataire.

Evolution des tonnages sur la déchetterie d'Allain :

Type de déchet	2012	2013	2014	2015	Exutoire
Bois	359	383	425	346	Valorisation matière et/ou énergétique
Cartons	76	81	77	77	Recyclage
DDS	22	22	14	15*	Dépollution / Incinération / Recyclage
DEEE	68	83	80	86	Recyclage (voir détail en annexe)
Ferrailles	67	70	70	83	Recyclage
Gravats	644	665	574	644	Réemploi
Tout-venant	660	694	736	679	Enfouissement
TOTAL	1 896	1 998	1 976	1 930	-
Ratio (kg/hab.)	168	182	175	170	-

*9,5 tonnes hors Eco-DDS + 5 tonnes Eco-DDS
(Donnée départementale, source ADEME : 160 kg / hab.)



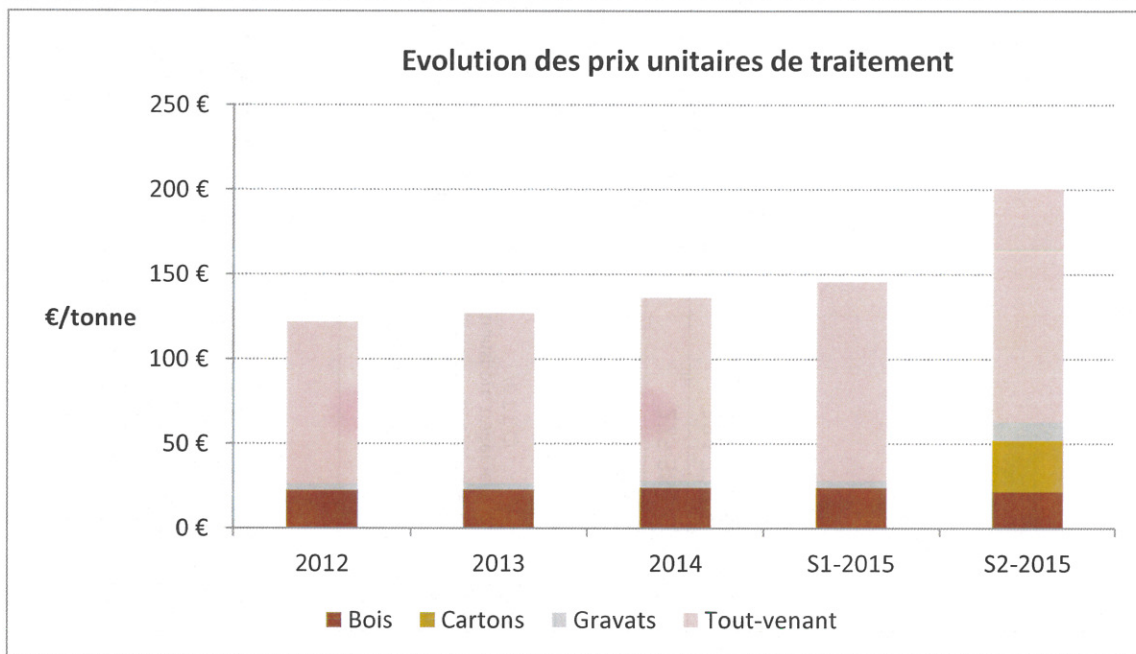


Coûts moyens transport : 25 € T.T.C / t (donnée 2015).

Prix unitaires de traitement :

Déchetterie	Tonnage (t)	Ratio (kg /hab.)	Prix unitaire Traitement (€ T.T.C/t)
2012			
Bois	359	33	22,62 €
Cartons	76	7	- €
Gravats	644	59	3,80 €
Tout-venant	660	61	95,77 € Dont 21,40 € de TGAP
2013			
Bois	383	35	22,93 €
Cartons	81	7	- €
Gravats	665	60	3,85 €
Tout-venant	694	63	100,57 € Dont 23,54 € de TGAP
2014			
Bois	425	38	24,10 €
Cartons	77	7	- €
Gravats	574	51	4,06 €
Tout-venant	736	65	108,25 € Dont 26,40 € de TGAP
2015 - 1^{er} semestre			
Bois	158	14	24,06 €
Cartons	35	3	- €
Gravats	243	21	4,04 €
Tout-venant	343	30	117,77 € Dont 35,20 € de TGAP

Déchetterie (suite)	Tonnage (t)	Ratio (kg/hab.)	Coût unitaire Traitement (€ T.T.C./t)
2015 - 2^e semestre			
Bois	188	17	21,80 €
Cartons	42	4	30,25 €
Gravats	401	35	10,90 €
Tout-venant	336	30	137,95 € Dont 24,20 € de TGAP



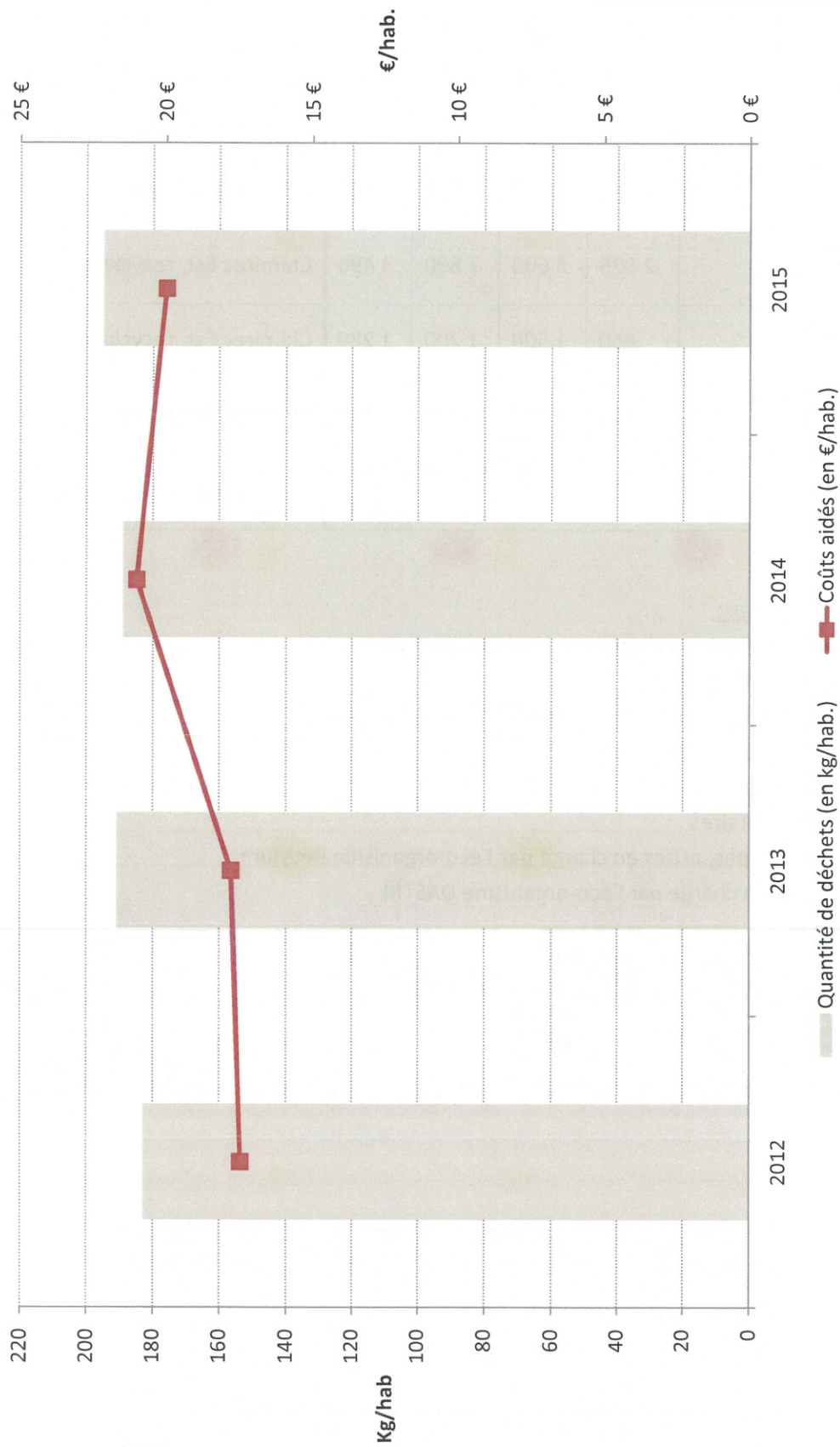
Prestations : collecte, transport, traitement et gardiennage – Coûts aidés T.T.C.

Les tonnages inscrits dans ce tableau prennent en compte les dépôts sur les déchetteries limitrophes au territoire. Le coût aidé tient compte des recettes de la facturation des accès extérieurs au territoire et de la participation des entreprises. L'estimation des tonnages en provenance des prestations à des collectivités extérieures est basée sur les ratios de production de la déchetterie d'Allain.

Déchetteries	Tonnage (t)	Population desservie	Ratio (kg/hab.)	Montant des prestations (gardiennage, collecte, transport, traitement) (€ T.T.C)	Recettes ventes matériels + soutiens Eco- organismes et autre recettes	Redevances accès populations extérieures	Redevances accès des professionnels	Coût aidé (€ T.T.C./hab.)
2012	2 175*	11 916	183	249 454 €	9 100 €	29 915 €	1 877 €	17,47 €
2013	2 275	11 916	191	247 697 €	10 093 €	25 966 €	2 035 €	17,78 €
2014	2 100	11 135	189	275 384 €	7 028 €	28 657 €	1 555 €	21,00 €
2015	2 218	11 370	195	284 728 €	25 422 €	29 386 €	2 276 €	20,00 €

*Operation amiante 2012 inclus

Evolution des productions et des coûts des apports en déchetterties



Evolution des tonnages des déchets diffus :

Type de déchet	2012	2013	2014	2015	Exutoire
Pneus (en unités)	1 400	1 429	1 454	1 699	Alpha Recyclage, recyclage
Piles (en t)	2,2	2,5	1,6	1,6	Corepile, recyclage
Cartouches d'impression (en kg)	42	74	129	127	Collectors, recyclage
Huile moteur (en litres)	2 925	6 600	7 800	3 490	Chimirec Est, recyclage
Huile alimentaire (en kg)	860	1 500	1 200	1 289	Chimirec Est, recyclage
Néons et lampes (en kg)	136	157	325	149	Récylum, recyclage
DASRI (en kg)	200	Prise en charge par DASTRI			Valorisation énergétique

Tarifs, coûts et recettes :

Collecte et traitement pris en charge par les éco-organismes, pour :

- Les pneus, catégorie VL
- Les piles, prises en charge par l'éco-organisme Corepile
- Les cartouches d'imprimantes
- Huiles moteur
- Huiles alimentaires
- Néons et lampes, prises en charge par l'éco-organisme Récylum
- DASRI, pris en charge par l'éco-organisme DASTRI



8/ Collecte des déchets provenant des non ménages

Collecte en porte-à-porte :

Les artisans, commerçants et entreprises qui le demandent peuvent être collectés par le service de la COVALOM, dans la mesure où il s'agit de déchets assimilés aux ordures ménagères, ne nécessitant pas de sujétions techniques particulières.

A partir du 1^{er} janvier 2017, les artisans, commerçants, entreprises, associations et administrations se verront appliquer une redevance spéciale, selon les termes suivants :

- une franchise sera appliquée sur les 240 premiers litres de déchets produits par semaine ;
- au-delà de 240 litres : (Volume des bacs mis à disposition – 240 litres) x prix au litre x nombre de collecte par an ;
- le montant de TEOM sera déduit du montant calculé précédemment, le cas échéant.

Accès en déchetterie :

L'accès en déchetterie pour les professionnels est autorisé moyennant une contribution financière.

Tarifs appliqués selon le type de déchet :

- Tout-venant : 17 €/m³
- Gravats : 13 €/m³
- Déchets verts : 11 €/m³
- Papiers/Cartons : 5 €/m³
- Ferrailles/Métaux : gratuit

Les volumes sont évalués par le gardien. La facturation est assurée par COVALOM. Les recettes sont déduites des prestations facturées à la collectivité.

En 2015 :

Déchetterie Accès des professionnels	Volume (en m ³)	Recettes
Tout-venant	112	1 908 €
Gravats	6	78 €
Déchets verts	15	165 €
Papiers/Cartons	25	125 €
Ferrailles/Métaux	0	0,00 €
TOTAL	158	2 276 €

Deuxième partie : Prévention / Communication

Février

- Mise en place d'un jardin partagé, en partenariat avec l'association Familles Rurales, sur la Base de Loisirs de Favières.



Mai

- Journée CESC au collège de Colombey Les Belles : sensibilisation de 200 élèves au tri, compostage et réduction des ordures ménagères.



Mai

- Festival Jardin du Michel 2015 : sensibilisation au tri pour 3 000 campeurs.



Juin

- Brocante éphémère en déchetterie : 2 jours de détournement d'objets en entrée de la déchetterie afin de leur donner une deuxième vie par leur récupération par un autre usager. 800 kg produits collectés et exposés => 600 kg de produits ont eu une deuxième vie après 12h d'exposition.

- Fête du don à l'ESAT d'Allamps : récupération d'objets divers et restitution de compost. 800 visiteurs, en présence de 3 guides composteur.



Juillet

- Sensibilisation d'animateurs du Centre de Loisirs avec hébergement CAPA et mise à disposition de supports de communication, îlots de tri, de conteneur et composteur (80 campeurs – Base de Loisirs de Favières).

Octobre

- Sensibilisation au tri dans le cadre des Temps d'Activités Péri-scolaire, école de Bulligny, 25 élèves.

Novembre

- Elaboration du calendrier de collecte des déchets 2016.



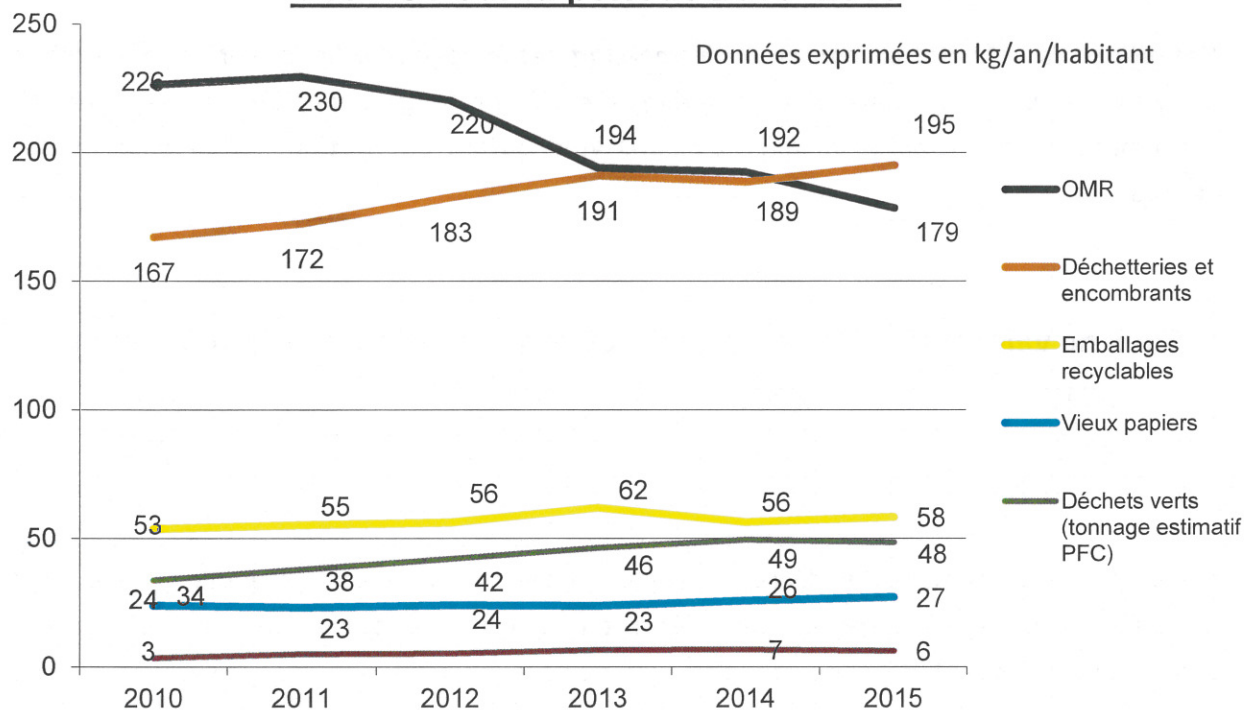
Graphiques de présentation des évolutions

- Les flux de collecte
- Les performances du tri sélectif

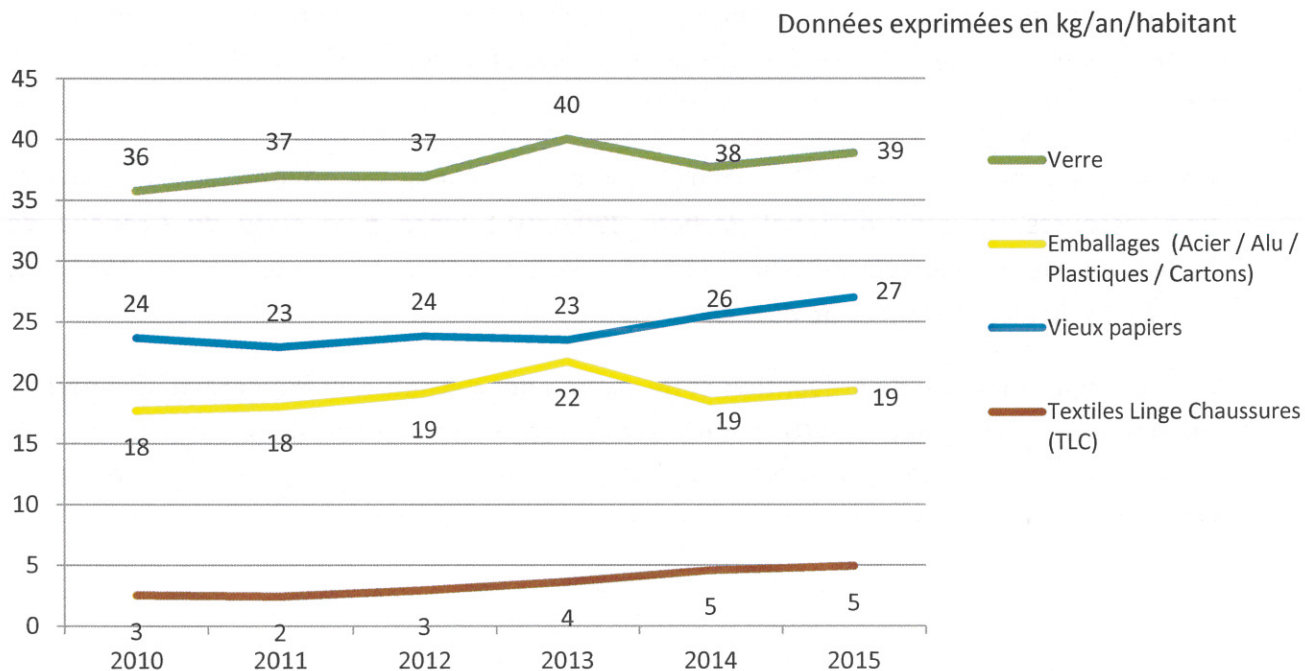
Synthèse

- Evolution des taux de valorisation matière et organique
- Tableau de synthèse des coûts – Année 2015
- Evolutions des coûts et du financement du service
2012-2015

Evolution des flux de collecte sur le territoire de la CCPCST sur la période 2010 -2015



Focus sur le tri des recyclables secs (RSOM)



Evolution des taux de valorisation matière et organique (référentiel Ademe)

Définition : la valorisation comprend le recyclage et le réemploi (valorisation matière), le compostage, la méthanisation et l'épandage (valorisation organique). Les autres modes de traitement sont l'incinération avec ou sans valorisation énergétique et la mise en décharge.

Taux de valorisation (hors inertes) – CC Pays de Colombey et Sud Toullois			
2012	2013	2014	2015
40 %	44 %	45 %	47 %

Les modes de traitement des déchets ménagers collectés par le service public sont le reflet de l'offre de solutions proposées sur le territoire par les collectivités, qui en sont responsables. Ils dépendent de choix qui tiennent compte du coût des investissements et des charges d'exploitation, des contraintes réglementaires et des possibilités de localisation, mais également du degré de sensibilisation des populations et des collectivités aux impacts environnementaux et au développement durable.

Les solutions de traitement sont élaborées à l'échelle des départements par les conseils départementaux dans les Plans départementaux d'élimination des déchets ménagers et assimilés.

Une part importante de nos déchets peut être recyclée et valorisée pour en faire de nouveau une ressource. **Le plan national déchets 2009-2012 lancé à la suite du Grenelle de l'Environnement prévoyait d'orienter 35 % des déchets ménagers et assimilés en 2012 vers les filières de valorisation et de 45% en 2015.**

Le plan départemental de prévention et de gestion des déchets non dangereux, fixe pour objectif un taux de 55% pour 2020, et 65 % d'ici à 2025. Ces objectifs ambitieux sont en cohérence avec les directives européennes et la récente loi de transition énergétique pour la croissance verte.

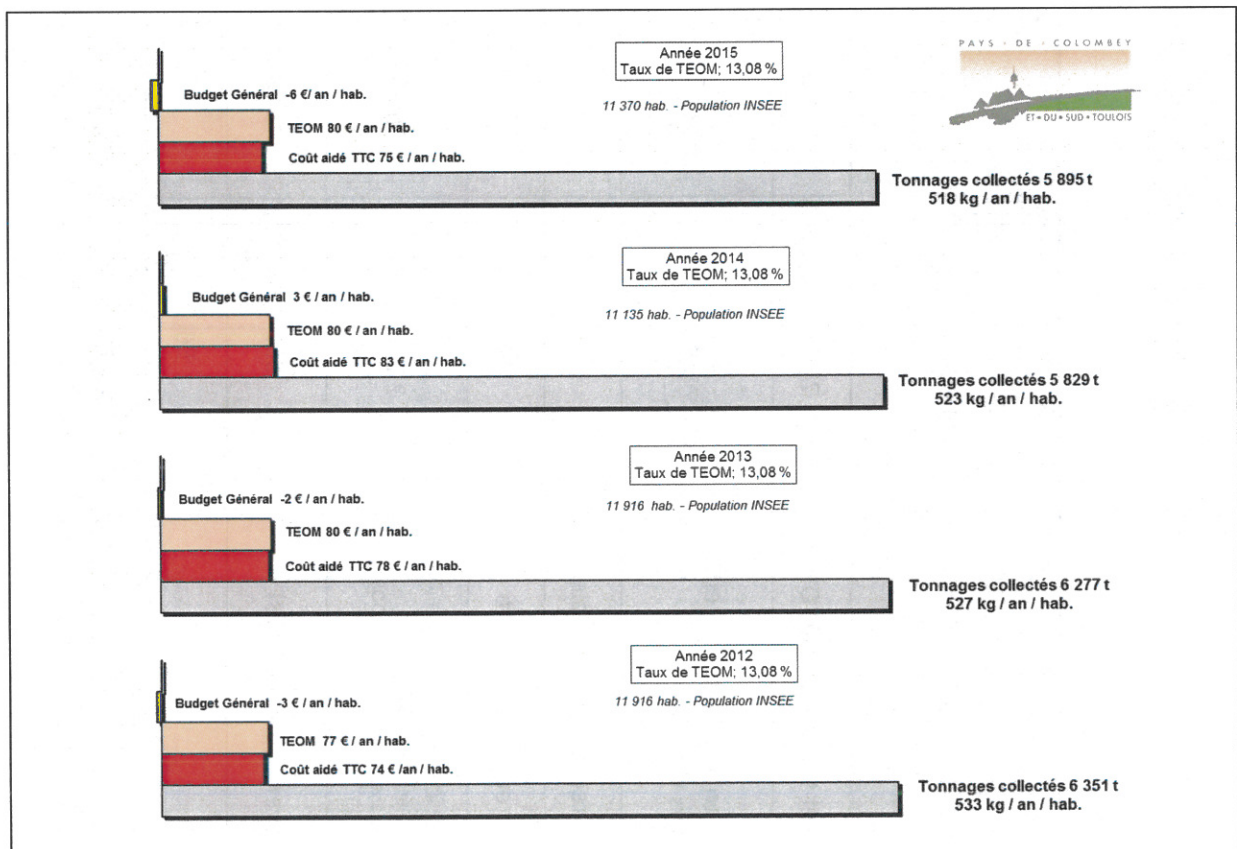
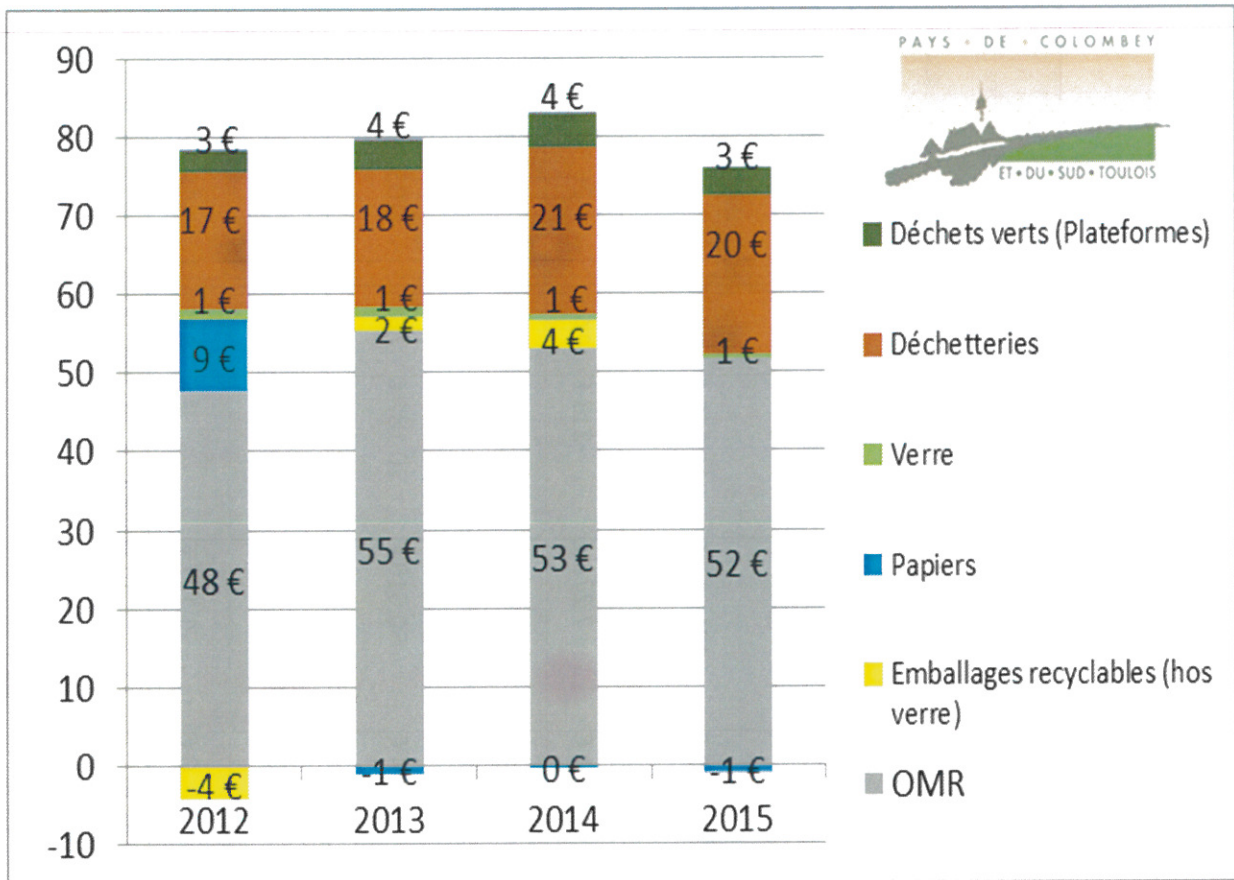
Pour plus d'information :

www.meurthe-et-moselle.fr/uploads/media/plan_dechets_version_definitive.pdf

Synthèse des coûts du service – Année 2015

Services	Tonnages	Ratio kg/ hab.	Charges	Produits		TVA		Coûts aidés TTC	
				Vente matériaux	Eco-organismes + aides			à la tonne	par hab.
Collecte et traitement des OMR	2 030	179 (282)*	544 679 €	0 €	11 074 €	53 504 €	9,82%	289,22 €	51,64 €
Collecte, tri, recyclage des emballages (hors verre)	290 <i>(Dont 70 refus de tri – 24 %)</i>	20 (19)*	177 331 €	23 200 €	171 327 €	15 265 €	8,61%	-6,66 €	-0,17 €
Collecte, recyclage des papiers	307	27 (21)*	16 945 €	17 641 €	7 278 €	-113 €	-0,67%	-26,34 €	-0,71 €
Collecte, recyclage du verre	442	39 (26)*	23 202 €	12 439 €	4 227 €	1 013 €	4,37%	17,03 €	0,66 €
Déchetteries (bois, cartons, ferrailles, déchets verts, Déchets d'Equipement d'Ameublement, électroménagers, DDS, gravats, tout-venant,...)	2 218	195 (160)*	264 541 €	6 474 €	50 610 €	20 187 €	7,63%	103,66 €	20,22 €
Déchets verts (plateformes)	550	57 inclus déchetterie (67)*	36 544 €	0 €	0 €	2 400 €	6,57%	70,81 €	3,43 €
Textiles	56	5 (2,6)**	88 €	0 €	1 137 €	0 €	0,92%	-18,72 €	-0,09 €
Total	5 893	518	1 063 330 €	59 754 €	245 653 €	92 256 €	8,68%	145 €	75 €

Evolution des coûts et du financement du service 2012-2015



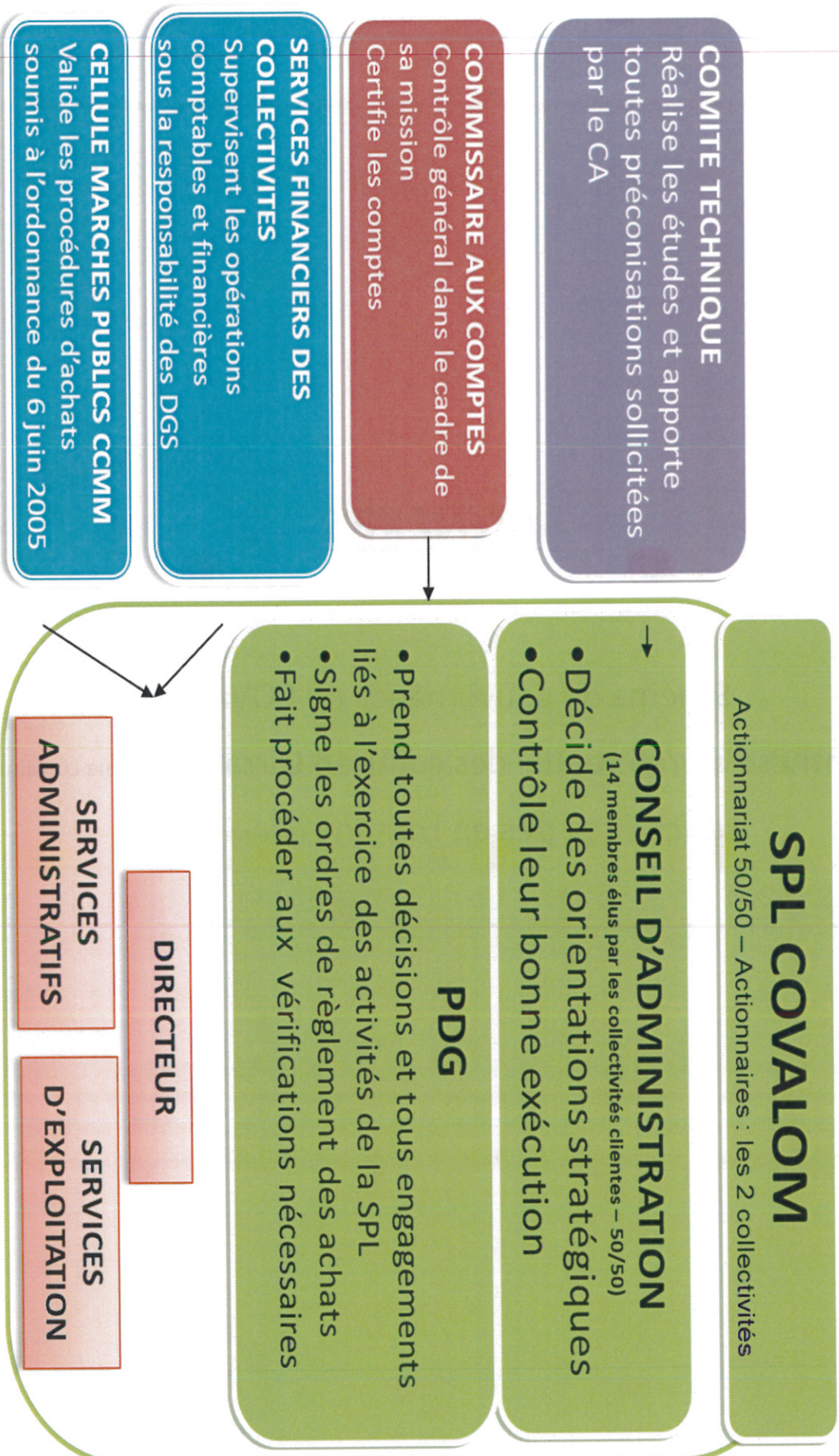
ANNEXES

Schéma de gouvernance de COVALOM

Synthèse du référentiel des coûts en Lorraine (Ademe Lorraine)

Les chiffres clés en Lorraine (Ademe Lorraine)

Schéma de gouvernance de la gestion mutualisée du service





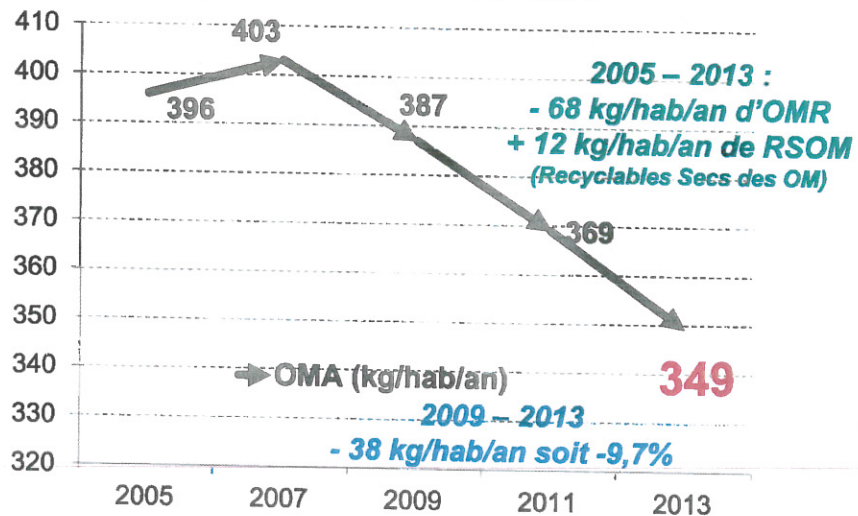
10^{ème} JTR de l'ADEME Lorraine - 15 décembre 2015



Evolution des Ordures Ménagères et Assimilées (OMA) depuis 2005 en Lorraine



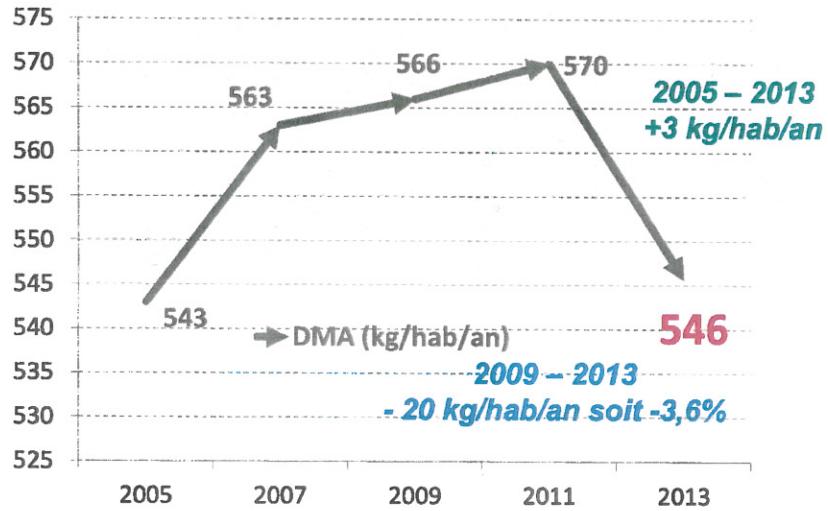
-7% sur OMR et RSOM entre 2009 et 2015





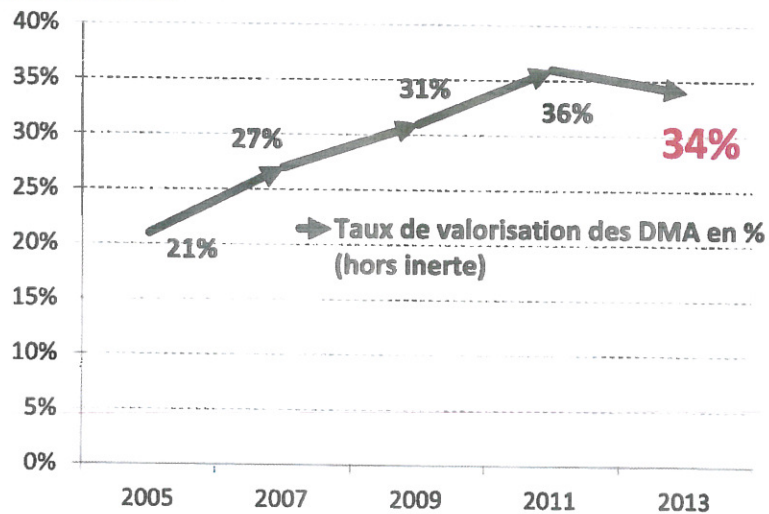
Evolution des Déchets Ménagers et Assimilés (DMA) depuis 2005 en Lorraine

-10% sur DMA entre 2010 et 2020 (y compris les flux en déchèterie)



Valorisation des DMA en 2013 en Lorraine

... sur DMA : 55% en 2020 65% en 2025



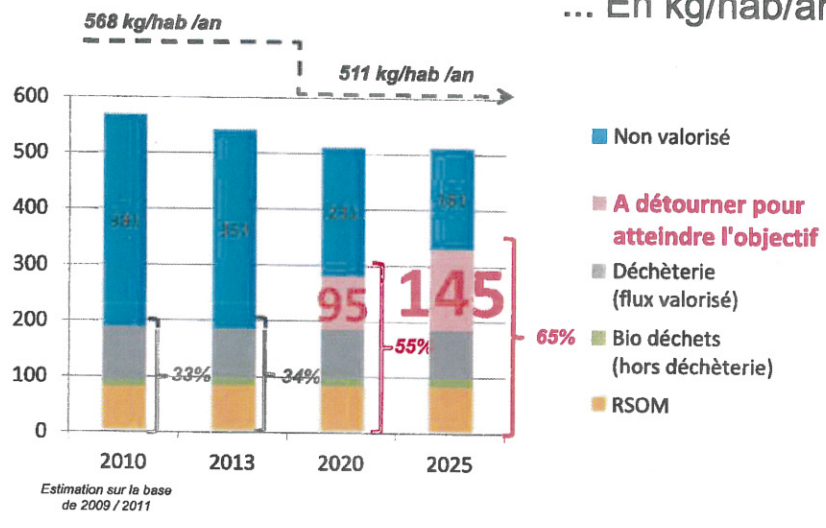


LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE pour la
CROISSANCE VERTE

Valorisation des DMA en 2025 en Lorraine

... En kg/hab/an

... sur DMA :
-10% à 2020
&
55% en 2020
65% en 2025



Marge de progrès sur les OMR ?



Catégories	Composition des OMR
Déchets portescibles	30,93 %
Papiers	10,33 %
Cartons	5,69 %
Composites	1,69 %
Textiles	2,32 %
Textiles sanitaires	10,50 %
Plastiques	11,43 %
Combustibles NC	2,44 %
Verre	5,75 %
Métaux	2,87 %
Incombustibles NC	2,57 %
Déchets dangereux	0,81 %
Éléments fins < 20 mm	12,67 %
TOTAL	100 %

Gisement « 2013 » d'OMR ...
(251 kg/hab/an en Lorraine)

**RSOM (30%)
75 kg/hab/an**

**Biodéchets (35%)
85 kg/hab/an**



Le premier facteur de variabilité est le mode de facturation : TI ou pas.
Les coûts varient ensuite nettement en fonction de la typologie d'habitat, de lien avec le nombre de services, leurs fréquences et les quantités collectées.

Influence de la tarification et de la typologie d'habitat
€ HT/hab.



Répartition par flux :

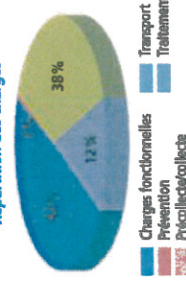
En moyenne, 60 % des coûts sont liés au flux des ordures ménagères résiduelles. Le 2^{ème} poste concerne les déchèteries (22 %). Les recyclables (emballages, papiers, verres) comptent pour 11 %.

OMR	Verrre	Recyclables hors verre	Déchèteries	Autres flux	Total
54 €/hab.	1,7 €/hab.	8 €/hab.	19 €/hab.	7 €/hab.	89 €/hab.

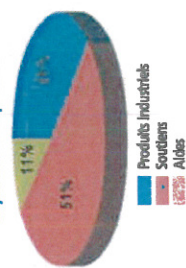
IMPORTANT !

Les écarts de coûts entre collectivités suggèrent de nombreuses pistes d'optimisation pour chacun, méritant de les investiguer.

Répartition des charges



Répartition des produits



Les écarts entre collectivités sont très marqués, plus du simple au double. Sur les OMR, les collectivités en TI se démarquent très fortement avec un coût moyen de 34 €/hab. Sur les recyclables hors verre, une vingtaine de collectivités ont un coût négatif alors qu'une vingtaine d'autres ont un coût supérieur à 10 €/hab. L'intérêt économique du tri s'observe en €/tonne : 61 pour le verre et 157 pour les autres recyclables contre 225 €/tonne pour les OMR en moyenne. Sur les déchèteries, les coûts s'évaluent de quelques euros par habitant à plus de 35 €/hab.

Financement

- Moins de 30 % des 100 collectivités ont une couverture de leur coût par le financement entre 95 et 105 %, et toujours que la moitié si on élargit entre 90 et 110 %.
- 8 collectivités sont au budget général à 0 % ; 8 dépassent les 120 %.
- En REOM (hors TI) où l'équilibre est plus que recommandé, 1/3 sortent de la plage 90-110 %.
- En TEOM, 19 collectivités n'ont pas de redevance spéciale... pourtant obligatoire.



ADEME Lorraine
34, avenue André Malraux - 57000 Metz
Tél. : 03 87 20 02 90
Fax : 03 87 50 26 48
E-mail : ademe.lorraine@ademe.fr
www.lorraine.ademe.fr

Synthèse du référentiel des coûts données 2013 en Lorraine

Les informations ci-après sont issues d'une analyse des "matrices des coûts", qui sont le cadre standard d'expression des coûts des services publics de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés. L'implication forte de l'ADEME et des collectivités de Lorraine permet de disposer de données quasiment exhaustives : de 40 collectivités pour le référentiel 2010/2011, le panel 2013 dépasse les 100 collectivités, représentant près de 90 % de la population régionale.

A noter la parution d'un référentiel national début 2015 sur les données 2012, basé sur 350 matrices.

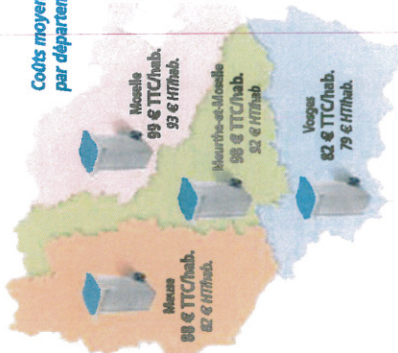
Décomposition du coût :



Coût moyen lorrain sur tous les services déchets :

95 € TTC/hab.
89 € HT/hab.

Identique à la moyenne nationale de 89 € HT/hab. en 2012
Cela représente 220 millions d'euros à l'échelle de la Lorraine.



Légende :
REOM : redevance d'enlèvement des ordures ménagères
TEOM : taxe d'enlèvement des ordures ménagères
TI : tarification incitative
OMR : ordures ménagères résiduelles

Mairie de Vannes-le-Chatel

De: Emmanuelle Doucet [speculoos28@gmail.com]
Envoyé: lundi 10 octobre 2016 16:23
À: mairie.vannes-le-chatel@wanadoo.fr
Objet: Location salle

Bonjour,

Comme convenu par téléphone, voici les informations concernant la location de la salle pour le dimanche 30 octobre 2016 pour la journée, de 8h00 au lendemain matin pour la restitution des clés afin d'avoir le temps d'y faire le nettoyage.

Mes coordonnées sont:
Mme Emmanuelle Doucet
47 grande rue
54119 Domgermain

0615580436

Veuillez agréer, Madame, mes salutations distinguées.

Emmanuelle Doucet

Envoyé de mon iPhone=

*banquet quasi? Quel âge?
anniversaire — familiale
2 50 personnes*



